

Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest

Deuxième réunion conjointe

38ème Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord

26ème Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique de l'Ouest

Accra, Ghana, du 1er au 3 novembre 2023

Rapport sur le développement durable en Afrique de l'Ouest, 2023

**Accélérer la réalisation des ODD en Afrique de
l'Ouest : *des voies de transformation pour plus de
progrès***

Table des matières

• Remerciements.....	3
• Liste des figures	4
• Liste des tableaux.....	4
• ACRONYMES ET ABREVIATIONS	5
• Introduction	6
• Chapitre 1: Suivi des progrès des ODD	7
1.1 Changements factuels et principaux défis liés aux progrès des ODD en Afrique de l'Ouest.....	7
• Chapitre 2 : Transition vers les ODD et meilleures pratiques : Perspectives de certains pays	31
2.1 Meilleures pratiques pour la réalisation des ODD dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest.....	31
2.2 Analyse des cas par pays en matière d'ODD	35
Niger	35
• Chapitre 3: Conclusions et recommandations	44
• Références	47

Remerciements

Liste de figures

Figure 1 : Proportion de la population vivant avec moins de 2,15 \$ par jour (2017 PPA), (en pourcentage)	8
Figure 2 : Part de revenu détenue par 20 % des plus pauvres.....	9
Figure 3 : Proportion de la population couverte par au moins une mesure du système national de protection sociale, en pourcentage 2020	10
Figure 4 : Tendances des prix mondiaux des produits agricoles et des principales céréales, moyenne annuelle et inflation alimentaire (en glissement annuel, axe de droite), 1990-2023	11
Figure 5 : Classification de la sécurité alimentaire et perspectives de la population touchée, période de juin-août 2023	11
Figure 6 : Indice de la faim dans le monde, 2021	12
Figure 7 : Prévalence de la sous-nutrition dans la population, en pourcentage.....	12
Figure 8 : Prévalence modérée ou sévère de l'insécurité alimentaire dans la population (pourcentage)...	13
Figure 9 : Rendement de la production céréalière (t/ha) et utilisation d'engrais (kg/ha de terres arables), 2020	13
Figure 10: Part des dépenses publiques et du crédit au secteur agricole, en pourcentage du total, 2021, lorsque les données sont disponibles	14
Figure 11: Indice de perception de la corruption 2022	22
Figure 12 : Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance est enregistrée (2013-2022)	22
Figure 13 : Recettes publiques, pourcentage du PIB (% du PIB) par pays.....	24
Figure 14 : APD nette reçue (% du RNB)	26
Figure 15 : Répartition sous-régionale moyenne des transferts de fonds en pourcentage du PIB en 2020	26
Figure 16 : Dette extérieure totale (% du RNB)	28
Figure 17 : Utilisateurs de l'Internet (% de la population) en Afrique de l'Ouest en 2021.....	29
Figure 18 : Aperçu des progrès réalisés sur les ODD en Afrique de l'Ouest, 2020	29
Figure 19 : Cibles des ODD par possibilité de succès d'ici 2030, d'après le tableau de bord des progrès des ODD en Afrique	35
Figure 20 : Insécurité alimentaire au Niger et en Afrique de l'Ouest (%), (2019 - 2021).....	36
Figure 21 : Production d'électricité au Niger par sources, 2020	37
Figure 22 : Participation du Niger aux émissions de gaz à effet de serre, 2019	38
Figure 23 : Objectifs des ODD par possibilité de succès d'ici 2030, d'après le tableau de bord des progrès des ODD en Afrique	38
Figure 24 : Insécurité alimentaire au Ghana (%)	40
Figure 26 : Émissions de gaz à effet de serre 1990-2019 (MtCO ₂ e).....	42

Liste des tableaux

Tableau 1 : L'indice 2023 des ODD : score et classement des pays de l'Afrique de l'ouest.....	7
---	---

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ZLECA	Zone de libre-échange continentale africaine
BAD	Banque africaine de développement
UA	Union africaine
FRADD	Forum régional africain sur le développement durable
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IDE	Investissement direct étranger
FVC	Fonds vert pour le climat
PIB	Produit Intérieur Brut
GMV	Grande Muraille Verte
RNB	Revenu national brut
FPHN	Forum politique de haut niveau
FMI	Fonds monétaire international
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
UIT	Union internationale de la communication
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
CDN	Contribution déterminée au niveau national
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
NU	Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
DSNU	Division des statistiques des Nations unies
UN-SDSN	Réseau des Nations unies pour les solutions en matière de développement durable
USD	Dollars des États-Unis
ENV	Examens nationaux volontaires
WDI	Indicateurs du développement dans le mondial
PAM	Programme alimentaire mondial
OMS	Organisation mondiale de la santé

Introduction

À mi-parcours de l'échéance de l'Agenda 2030, le monde en général et l'Afrique en particulier sont mal partis pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), car seul 15 % d'entre eux est sur la bonne voie¹. Même avant la pandémie de COVID-19, les progrès vers la réalisation des ODD étaient inégaux selon les objectifs et les pays, de nombreux pays en développement étant à la traîne par rapport aux objectifs et aux cibles connexes. La pandémie et le conflit Russo-Ukrainien qui s'en est suivi ont fait reculer les progrès vers la réalisation des ODD presque partout et ralenti la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Le Rapport sur le développement durable en Afrique de l'Ouest est une publication phare annuelle du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest (BSRO-AO) de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA). Le rapport évalue les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et des objectifs correspondants de l'Agenda 2063 pour l'Afrique dans les 15 États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le rapport informe les États membres et les décideurs politiques sur l'état d'avancement de la mise en œuvre et fournit des recommandations politiques afin d'accélérer la mise en œuvre des agendas mondiaux et continentaux.

La documentation des progrès accomplis est importante pour la responsabilisation, et les enseignements tirés de l'engagement des États membres sur l'Agenda 2063 et les ODD aideront à renforcer les efforts et à mobiliser les partenaires à l'avenir. Le rapport sous-régional donne un aperçu de l'évaluation des performances géographiques dans l'esprit des rapports d'avancement des ODD aux niveaux national, régional et mondial produits chaque année dans le cadre du Forum politique de haut niveau (FPHN) sur le développement durable et du Forum régional africain sur le développement durable (FRADD). Il examine également les outils d'autonomisation et de plaidoyer transformateurs qui contribueront à l'accélération de la mise en œuvre du programme des ODD en Afrique de l'Ouest afin de permettre à la région d'atteindre la date cible de 2030 et de fournir un " Plan de sauvetage pour l'humanité et la planète " ².

Portée et méthodologie

Le rapport 2023 sur les progrès du développement durable en Afrique de l'Ouest fournit un résumé complet des progrès de l'ensemble des 17 ODD en Afrique de l'Ouest, avec un accent particulier et une analyse des 5 ODD qui s'alignent sur le Forum politique de haut niveau (FPHN) de 2024, à savoir l'ODD 1 (Élimination de la pauvreté), l'ODD 2 (Élimination de la faim), l'ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques), l'ODD 16 (Paix, justice et institutions fortes) et l'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs). Le rapport couvre l'ensemble des 15 pays de l'Afrique de l'Ouest et expose les tendances, renseigne sur le progrès, les leçons tirées et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des Agenda 2030 et 2063 et fait des recommandations sur les actions visant à accélérer les progrès. Le rapport 2023 génère des preuves autour des progrès réalisés par l'Afrique de l'Ouest pour atteindre ces objectifs afin d'éclairer les États membres sur les options politiques en tenant compte de la fréquence élevée des chocs géopolitiques survenus au cours des cinq dernières années.

¹ <https://bitly.ws/UZTy>

² Conformément à l'objectif principal du [Sommet 2023 sur les ODD](#) qui se tiendra les 18 et 19 septembre 2023 à New York

Source et limites des données

Le rapport utilise les dernières données et estimations harmonisées disponibles obtenues principalement à partir de la base de données statistiques de la CEA, de la base de données mondiale sur les ODD et d'autres sources internationales de référence pour des raisons de comparabilité à l'intérieur et entre les pays et la sous-région. Les données sont ventilées par emplacement géographique (pays et sous-région) et par sexe (quand elles sont disponibles) dans la mesure du possible en fonction de la disponibilité. Les lacunes dans les données demeurent un défi majeur dans l'établissement de rapports adéquats sur les progrès de l'Afrique vers la réalisation des ODD et de l'Agenda 2063. Les données internationales sont complétées par des données nationales pour démontrer le fonctionnement des meilleures pratiques. Un autre obstacle de taille porte sur le défi de mesurer l'impact des chocs/crises régionaux et internationaux en cours (guerre Ukraine-Russie, insécurité au Sahel, Covid-19, etc.) sur les progrès des ODD.

Chapitre 1 : Suivi des progrès des ODD

Ce chapitre analyse les tendances des ODD en Afrique de l'Ouest au niveau sous-régional en se concentrant sur les ODD 1, 2, 13, 16 et 17, qui s'alignent sur le Forum politique de haut niveau (FPHN) de 2024.

1.1 Changements factuels et principaux défis liés aux progrès des ODD en Afrique de l'Ouest

Selon le rapport sur l'indice des ODD 2023, la réalisation mondiale des ODD a connu une modeste augmentation, passant de 64 % en 2015 à 66 % en 2019. Cependant, avec l'émergence de la pandémie de COVID-19, l'élan vers la réalisation des ODD s'est ralenti. En 2022, l'indice mondial des ODD était inférieur à 67 %. Au niveau continental, l'indice des ODD de l'Afrique s'élevait à 53 %. La majorité des pays de l'Afrique de l'Ouest, à savoir 80 % des pays (tableau 1), ont atteint des scores d'indice ODD supérieurs à la moyenne continentale. En outre, avec un indice ODD de 68,8 %, le Cap-Vert a dépassé le score global de 67 % en 2022.

Tableau 1: L'indice 2023 des ODD : score et classement des pays de l'Afrique de l'Ouest

Rang	Pays	Score
89	Cap-Vert	68.8
120	Côte d'Ivoire	62.3
121	Sénégal	61.8
122	Ghana	61.8
129	Gambie	58.3
131	Mali	58
136	Togo	56.3
137	Sierra Leone	55.7
140	Bénin	55.1
142	Guinée	54.9
146	Nigéria	54.3
153	Burkina Faso	52.4
157	Libéria	49.9
161	Niger	48.3

Source : Mise en œuvre de la stimulation des ODD. Rapport sur le développement durable 2023 (SDSN,2023)

Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

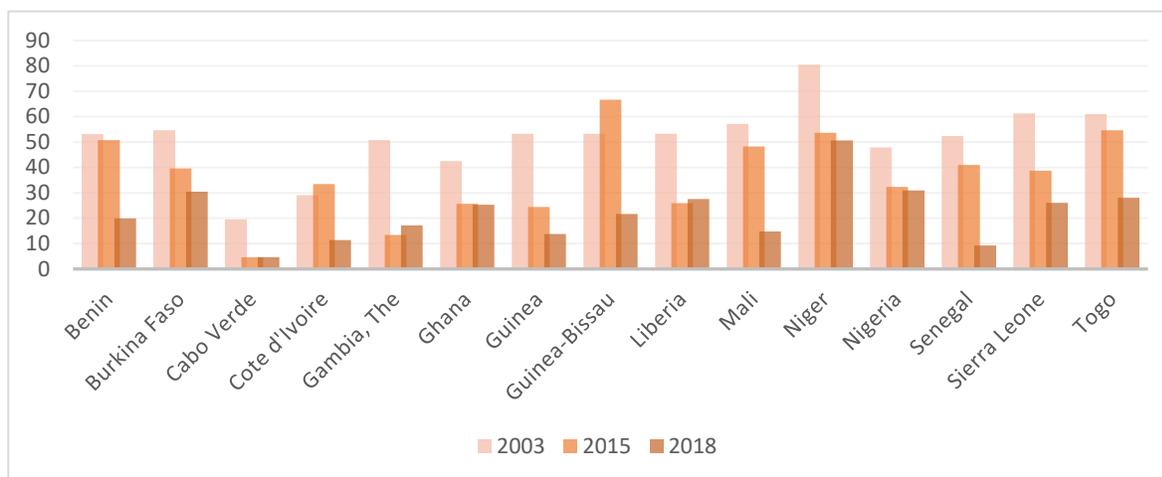
Cible 1.1 D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté pour tous, partout dans le monde, mesurée actuellement en terme du nombre de personnes vivant avec moins de 2,25 dollars par jour.

L'analyse des progrès des pays vers l'élimination de l'extrême pauvreté en Afrique de l'Ouest révèle qu'aucun pays n'est en passe d'atteindre cet objectif d'ici 2030, même si le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Mali et le Sénégal affichaient des tendances encourageantes avant le début de la pandémie de COVID-19

Indicateur 1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale)

Selon les données de la Banque mondiale, la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté a globalement baissé, passant d'une moyenne de 35,4% en 2015 à 27,3% en 2018, indépendamment des répercussions négatives des multiples crises qui se sont succédées. Les proportions les plus faibles en 2018 ont été enregistrées au Cap-Vert (4,6%), au Sénégal (9,3%), en Côte d'Ivoire (11,4%), en Guinée (13,8%) et au Mali (14,8%). À l'inverse, certains pays (Burkina Faso, Niger, Nigéria) ont encore enregistré plus de 30,0 % de leur population vivant dans l'extrême pauvreté en 2018, le Niger atteignant jusqu'à 50,6 % (figure 1).

Figure 1 : Proportion de la population vivant avec moins de 2,15 dollars par jour (PPA 2017), (en pourcentage)



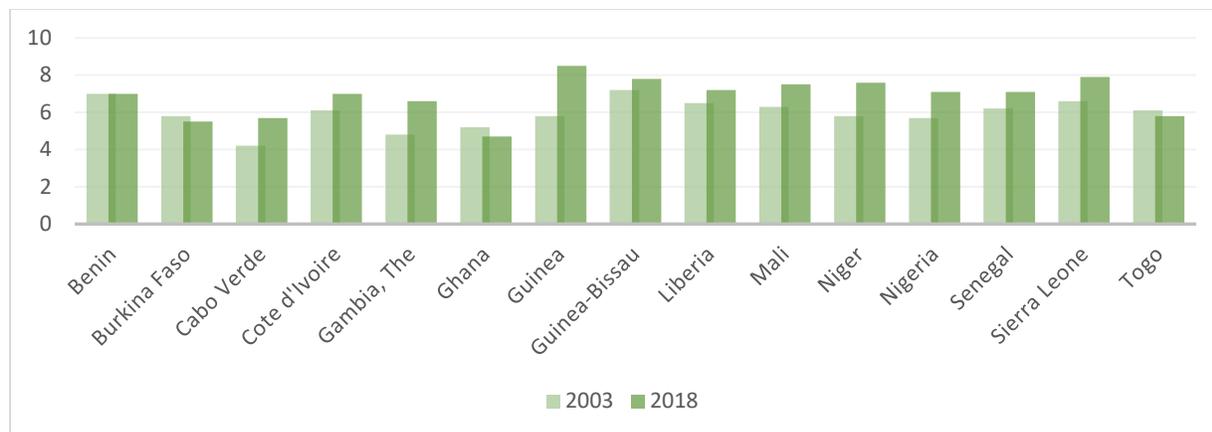
Source : Indicateurs du développement dans le monde (WDI).2023, consulté le 12 septembre 2023

En ce qui concerne les inégalités, bien que d'importants changements soient à noter, elles restent à des niveaux qui renforcent encore la pauvreté. En effet, le revenu moyen des 10% de la population mondiale la plus riche est passé de 53 fois à 38 fois supérieur au revenu moyen des 50% de la plus pauvre entre 1980 et 2020³. En Afrique de l'Ouest, bien que faible, cette tendance est également perceptible, puisque la part de

³ <https://bitly.ws/UCEP>

revenu des 20% les plus pauvres augmente dans 73% des pays avec plus de 30 points de pourcentage d'augmentation au Cap-Vert, en Guinée, en Gambie et au Niger (Figure 2).

Figure 2 : Part des revenus détenue par les 20 % les plus pauvres



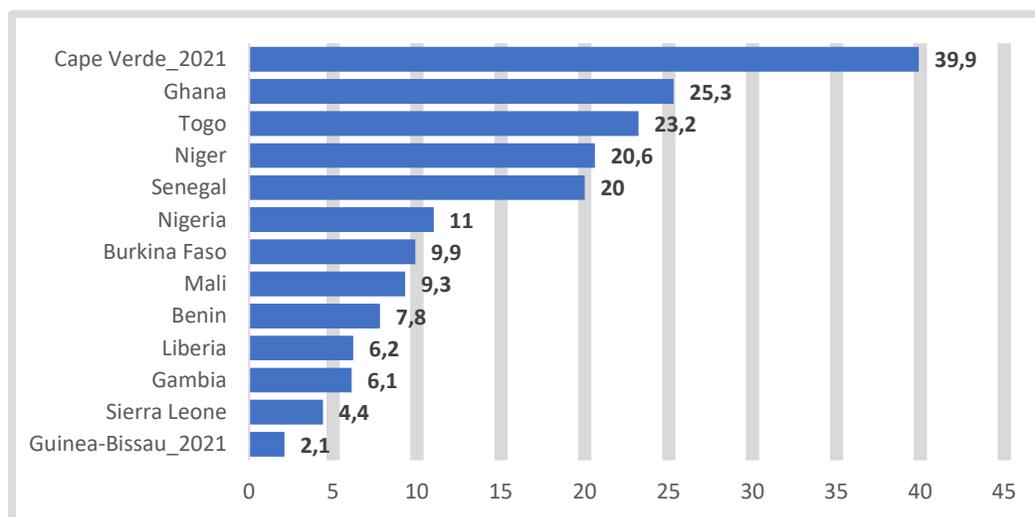
Source : WDI 2023, consulté le 13 septembre 2023.

Cible 1.3 Mettre en œuvre des systèmes et des mesures de protection sociale appropriés au niveau national pour tous, y compris les planchers, et, d'ici à 2030, assurer une couverture substantielle des pauvres et des personnes vulnérables.

Compte tenu de la capacité réduite du gouvernement à prendre des mesures fortes et appropriées en raison de l'espace fiscal limité résultant de ses réponses à la série de crises et de chocs successifs, les réformes et les mesures gouvernementales devraient cibler la sauvegarde et le renforcement du pouvoir d'achat des ménages par le biais de subventions et programmes ciblés de protection sociale. Ces actions visant à préserver et à renforcer le pouvoir d'achat, exprimé en PIB par habitant, jouent un rôle central dans les mesures politiques de lutte contre l'extrême pauvreté. Le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria illustrent cette position dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest (base de données WDI 2023, consultée le 13 septembre 2023).

L'accès à des services de protection sociale abordables est essentiel au bien-être de la population. En 2020, moins de 15 % de la population de l'Afrique de l'Ouest en moyenne était couverte par au moins un système de protection sociale ou de sécurité, seuls le Cap-Vert (39,2 %) et le Ghana (25,3 %) comptaient au moins une personne sur quatre bénéficiant d'une mesure de protection sociale.

Figure 3 : Proportion de la population couverte par au moins une mesure du système national de protection sociale, pourcentage



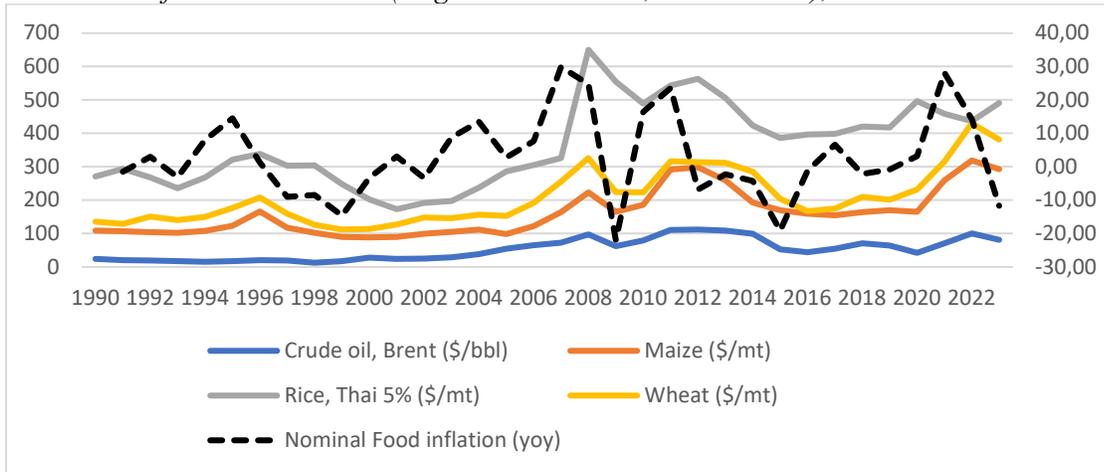
Source : ILOSTAT, World Social Protection Data Dashboards ; <https://bitly.ws/UDP9> consulté en septembre 20230

En termes de dépenses publiques pour les services de base, 10 des 15 pays de la sous-région allouaient moins de 20% des dépenses gouvernementales à la fourniture de services essentiels de base (santé, éducation, protection sociale, etc.) en 2020 (UNESCO, 2023).

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

La hausse des prix locaux des produits céréaliers et énergétiques essentiels a été alimentée par le pic des prix mondiaux des principaux produits alimentaires et intrants survenu en 2021-2022, en raison principalement des chocs COVID-19 et crise Russie-Ukraine (figure 4).

Figure 4 : Tendence des prix mondiaux des produits agricoles et des principales céréales, moyenne annuelle et inflation alimentaire (en glissement annuel, axe de droite), 1990-2023

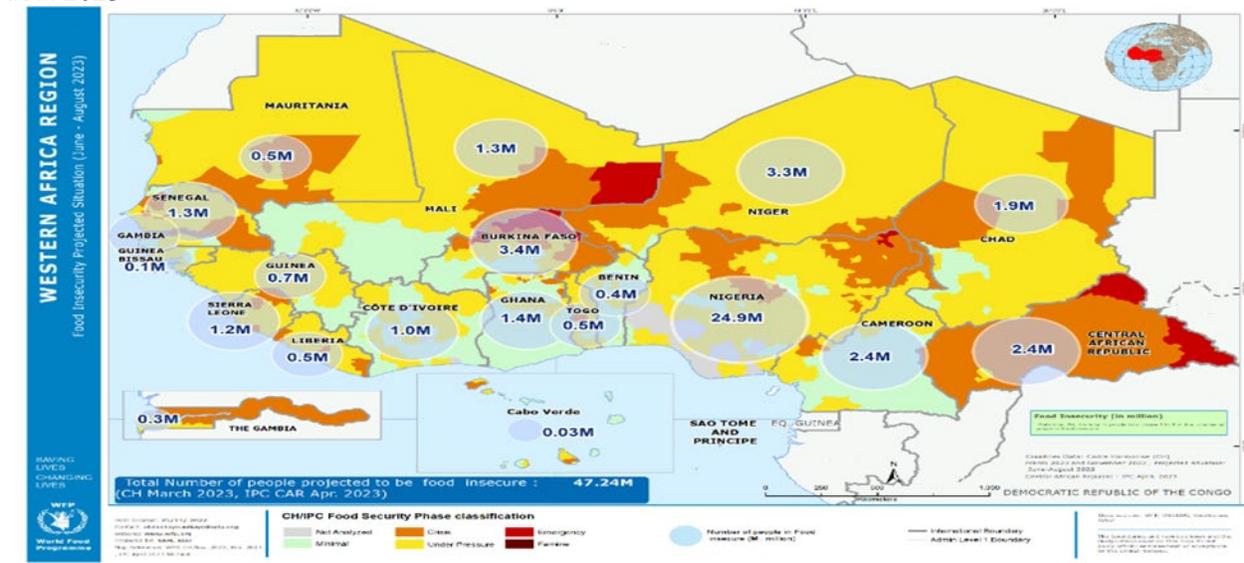


Source : Calculs de la CEA basés sur les données de la Banque mondiale relatifs aux prix des produits de base, juillet 2023

Cible 2.1 : D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

En Afrique de l'Ouest, plus de 47,24 millions de personnes devraient se retrouver en situation d'insécurité alimentaire en 2023. Environ 76 % d'entre elles sont originaires des quatre pays de la région du Sahel des Nations unies : le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad et le Nigeria (figure 5).

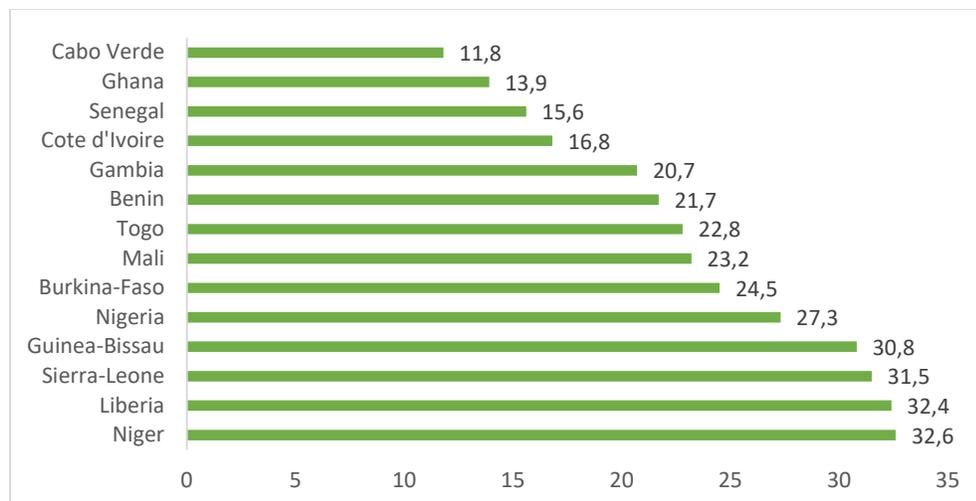
Figure 5 : Classification de la sécurité alimentaire et perspectives de la population impactée, période juin-août 2023



Source : Programme alimentaire mondial (PAM), juin 2023

Selon des données récentes de Welthungerhilfe et de Concern worldwide Global Hunger Index, trois pays (le Niger, le Liberia et la Sierra Leone) ont connu une faim alarmante en 2022.

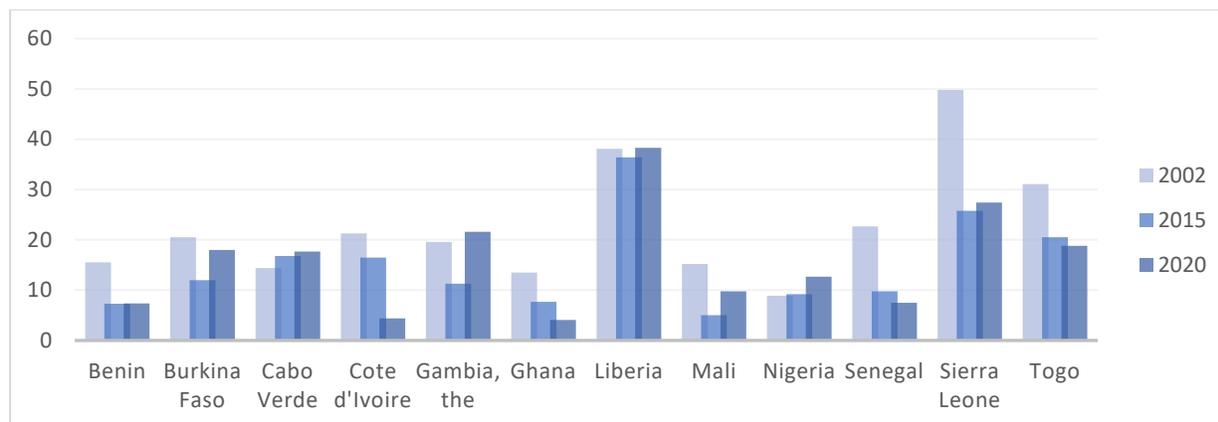
Figure 6 : Indice de la faim dans le monde, 2022



Source : <https://www.globalhungerindex.org/> consulté en septembre 2023

D'après les données récentes disponibles dans la base de données World in data, la situation nutritionnelle dans la sous-région reste préoccupante.

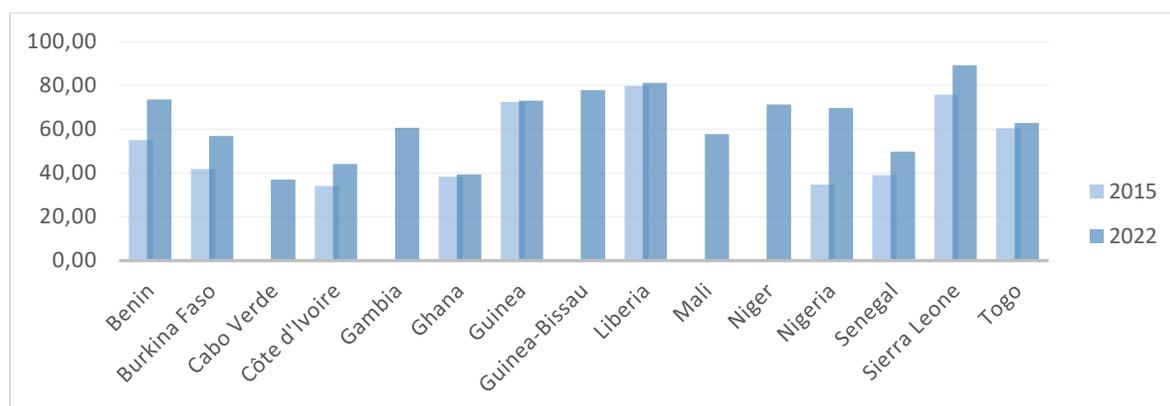
Figure 7 : Prévalence de la sous-nutrition dans la population, en pourcentage



Source : World in data <https://ourworldindata.org/hunger-and-undernourishment>, Septembre 2023

L'Afrique de l'Ouest continue d'enregistrer une forte prévalence de l'insécurité alimentaire, avec une légère augmentation entre 2015 et 2022, passant d'une moyenne de 52,9 à 53,1 % (figure 8).

Figure 8 : Prévalence modérée ou sévère de l'insécurité alimentaire dans la population (pourcentage)



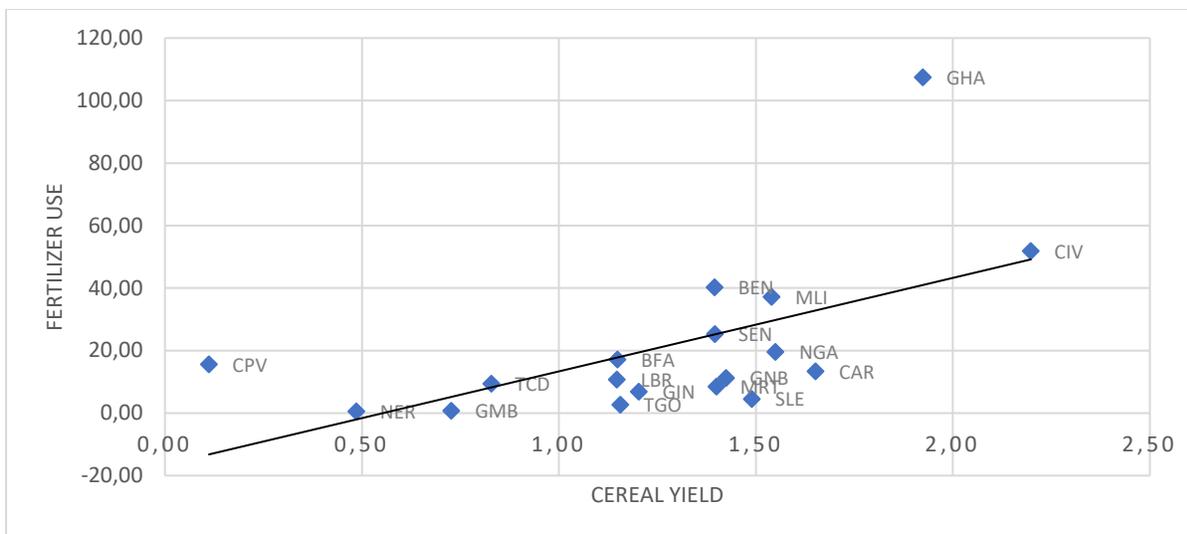
Sources : FAO, 2023/ <https://www.fao.org/faostat/en/#data/FS>, consulté en septembre 2023

Si l'on veut éradiquer simultanément l'extrême pauvreté, la faim et la famine, les rendements agricoles en général, et les rendements céréaliers en particulier, doivent être augmentés de manière durable.

En outre, l'amélioration durable de la disponibilité alimentaire et, par extension, de l'autosuffisance alimentaire dans la sous-région passera nécessairement par une augmentation durable de la production alimentaire nationale. La croissance durable de la productivité agricole et céréalière grâce à des rendements plus élevés nécessite des investissements accrus dans l'amélioration des pratiques et des techniques agricoles et dans la capacité d'adapter les technologies aux réalités nationales et locales, ainsi que le renforcement du transfert de connaissances dans la région (FAO⁴, 2020)

Figure 9 : Rendement de la production céréalière (t/ha) et utilisation d'engrais (kg/ha de terres arables), 2020

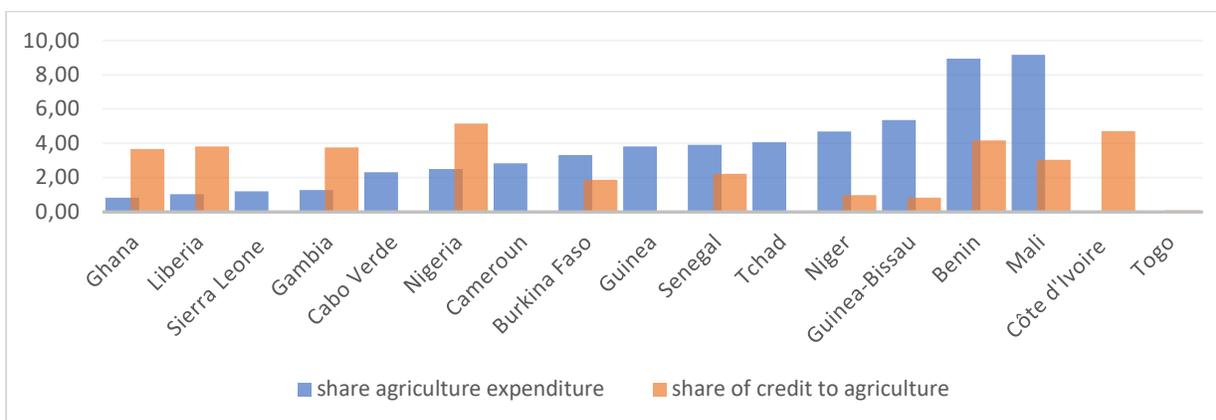
⁴ <https://rb.gy/lcfks>



Source : Calculs de la CEA à partir des données de World in Data de la FAO 2023

En Afrique de l'Ouest, la dynamique des rendements céréaliers est positivement déterminée par le niveau d'utilisation des engrais (figure 9). Le Ghana et la Côte d'Ivoire, qui ont les rendements les plus élevés en Afrique de l'Ouest ont également enregistré les taux d'utilisation d'engrais les plus élevés de la sous-région, bien que ces derniers restent bien en deçà de la recommandation de la Déclaration d'Abuja de juin 2006, qui visait à atteindre au moins 50 kg par hectare de terre arable d'ici 2015. Pour renforcer l'augmentation effective de l'engrais, la Déclaration de Malabo en 2014 a appelé à l'allocation d'au moins 10% des budgets nationaux à l'investissement agricole. Sur la base des données récentes disponibles, aucun pays d'Afrique de l'Ouest n'a atteint cet objectif de 10 % d'ici 2021, bien que le Mali et le Bénin se distinguent (figure 10).

Figure 10 : Part des dépenses publiques et des crédits alloués au secteur agricole, en pourcentage du total, 2021, lorsque les données sont disponibles



Source : Auteur de World⁵ in Data, juillet 2023

D'une manière générale, la mise en œuvre de l'objectif 2 en Afrique de l'Ouest constitue un effort crucial pour garantir la sécurité alimentaire et éliminer la faim dans la région. Bien que des progrès aient été réalisés,

⁵ <http://bitly.ws/LIS3>

des défis persistent, en particulier face à des facteurs externes tels que la pandémie de COVID-19, le changement climatique et les conflits géopolitiques. Il est impératif que les gouvernements, les organisations internationales et les communautés locales travaillent en collaboration pour concevoir des stratégies innovantes, investir dans l'agriculture durable et promouvoir un accès équitable à des aliments nutritifs. À cet égard, il est essentiel d'atteindre au moins 50 kg/ha de terres arables, conformément à la déclaration d'Abuja de l'UA de 2006. Cela devrait se traduire en amont par l'autonomie du continent en matière de production d'engrais, en tirant parti des répercussions de la guerre entre la Russie et l'Ukraine dans la région. Le voyage vers une Afrique de l'Ouest libérée de la faim nécessite un engagement soutenu, mais les bénéfices potentiels pour le bien-être et le développement de la région sont incommensurables.

Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

En Afrique de l'Ouest, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a considérablement diminué, passant d'une moyenne de 104,26 cas de décès pour 1000 naissances vivantes en 2010 à 74,95 cas en 2021. Cependant, la sous-région est encore loin d'atteindre l'objectif de 25 décès pour 1000 naissances vivantes, à l'exception du Cap-Vert qui a déjà atteint cet objectif et du Sénégal qui est en passe de l'atteindre. Les données des indicateurs de développement mondial pour 2023 montrent qu'à l'exception du Cap-Vert qui a déjà atteint l'objectif de réduire le taux de mortalité maternelle à moins de 70 pour 100 000 naissances vivantes, tous les pays d'Afrique de l'Ouest sont loin d'atteindre l'objectif de réduire le taux de mortalité maternelle à moins de 70 d'ici 2030. Cinq pays de l'Afrique de l'Ouest ont un taux de mortalité maternelle très élevé avec plus de 500 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2021.

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Les pays d'Afrique de l'Ouest progressent dans la mise en œuvre de l'ODD 4. Le taux d'achèvement varie d'un pays à l'autre. Le Cap-Vert a atteint le taux d'achèvement universel de l'enseignement primaire en 2019. Le Ghana, la Sierra Leone et le Togo ont atteint un taux d'achèvement du primaire supérieur à 90 %. Dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest, le taux d'achèvement du cycle primaire est plus élevé chez les garçons que chez les filles. Dans ces pays, les disparités entre les sexes persistent dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Le Ghana, le Cap-Vert, le Nigeria et le Togo se distinguent par des taux d'alphabétisation des jeunes relativement plus élevés que dans les autres pays de la région.

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

En Afrique de l'Ouest, les femmes restent largement sous-représentées dans la sphère politique. Le Sénégal avait la proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes la plus élevée (43 %) en Afrique de l'Ouest en 2022. Au Bénin, en Gambie et au Nigeria, la proportion de sièges occupés par des femmes au parlement était inférieure à 10 % en 2022.

Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Des efforts sont faits pour améliorer l'accès aux sources d'eau potable, en particulier dans les communautés rurales et marginalisées. En Afrique de l'Ouest où l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement reste un défi important dans de nombreuses régions, seuls cinq pays, à savoir le Cap-Vert, la Gambie, le Ghana, le Mali et le Sénégal, avaient plus de 80 % de leur population utilisant au moins des services d'eau potable de base en 2020. Dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest à l'exception du Cap-Vert et du Sénégal, le pourcentage de personnes utilisant au moins les services d'assainissement de base est inférieur à 50 % en 2020.

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Les données disponibles indiquent que dans plus de la moitié des pays de l'Afrique de l'Ouest, l'accès à l'électricité est inférieur à 50 % et l'accès aux combustibles et technologies propres pour la cuisson est inférieur à 30 % dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, à l'exception de la Côte d'Ivoire (32 %) et du Cap-Vert (81 %) en 2020. L'Afrique de l'Ouest a l'un des taux d'accès à l'électricité les plus faibles au monde, avec seulement 42 % de la population totale et 8 % des résidents ruraux ayant accès à l'électricité⁶.

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

L'Afrique de l'Ouest a obtenu de bons résultats en ce qui concerne l'ODD 8 relatif au travail décent et à la croissance économique au cours de la période 2000-2020. Selon les estimations, la croissance a ralenti à 3,9 % en 2022, contre 4,4 % en 2021 en Afrique de l'Ouest. Elle devrait encore ralentir à 3,8 % en 2023 et remonter à 4,2 % en 2024. La croissance a baissé dans tous les pays de la sous-région en 2022, à l'exception du Cap-Vert, de la Guinée, du Mali, du Niger et du Togo. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine et ses impacts associés sur la demande mondiale, les prix de l'énergie, des produits alimentaires et des engrais, ont détérioré les principaux indicateurs macroéconomiques (croissance, inflation, déficit budgétaire, balance des comptes courants) et les indicateurs sociaux de la sous-région, en plus du COVID-19.

Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

La valeur ajoutée manufacturière par habitant en Afrique de l'Ouest a globalement augmenté d'environ 19 % en moyenne sur la période 2015-2021. C'est en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Mali, au Sénégal et au Togo que cette augmentation a été la plus marquée. Le Nigéria, en revanche, est resté à la traîne au cours de cette période⁷. L'indice d'industrialisation africain 2022 indique que l'Afrique de l'Ouest avait un score de 0,4887 en 2021.

En termes de connectivité internet, l'Afrique de l'Ouest progresse bien vers l'accès universel à une connexion mobile à large bande. En 2021, plus de 90 % de la population de 13 des 15 pays d'Afrique de l'Ouest était couvert par un réseau mobile de deuxième génération (2G).

Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

L'inégalité des revenus est une préoccupation importante dans de nombreux pays de l'Afrique de l'Ouest. Dans des pays comme le Nigeria et le Ghana par exemple, l'inégalité des revenus est un problème persistant, une petite proportion de la population détient une part importante des richesses.

L'Afrique de l'Ouest a connu d'importantes migrations internes et transfrontalières, souvent motivées par des inégalités. Pour atteindre l'ODD 10, il est important de s'attaquer aux causes profondes des migrations et des déplacements, telles que la pauvreté et les conflits.

Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

⁶ <https://blogs.worldbank.org/energy/putting-africa-path-universal-electricity-access>

⁷ Le rapport 2022 sur les ODD en Afrique de l'Ouest

Une proportion importante de résidents urbains en Afrique de l'Ouest vivait dans des établissements informels ou des bidonvilles où les logements et les services de base étaient inadéquats. La proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles était supérieure à 50 % dans 9 des 15 pays de l'Afrique de l'Ouest en 2018. Cela représente plus du double de la moyenne mondiale de 24,2 % au cours de la même période. La contre-performance de l'Afrique de l'Ouest démontre l'ampleur des efforts qui doivent être consentis par les gouvernements centraux et les autorités municipales en termes d'investissement pour améliorer les cadres dans les zones urbaines et périurbaines.

Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Afrique de l'Ouest a le pourcentage de pertes alimentaires le plus élevé, soit 23,57 % en 2021. De nombreux pays de cette région dépendent de la pêche pour leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire. La gestion durable de la pêche est essentielle pour prévenir la surpêche et préserver les écosystèmes marins.

L'Afrique de l'Ouest possède un secteur agricole important. La promotion de pratiques agricoles durables, la réduction du gaspillage alimentaire et l'amélioration de l'accès aux marchés pour les petits exploitants agricoles peuvent contribuer à stimuler les progrès vers la réalisation de l'ODD 12.

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

L'année 2023 marque la mi-parcours de la mise en œuvre du Cadre de Sendai 2015 - 2030 ainsi que de l'Accord de Paris, du Programme urbain et d'autres accords, conventions et agendas connexes. Le monde est loin d'avoir atteint les objectifs climatiques de l'accord de Paris et l'ODD 13. En 2022, le réchauffement planétaire s'élevait à 1,2 °C et se poursuivait à un rythme de plus de 0,3 °C par décennie.

Le rapport 2023 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indique que le financement, la technologie et la coopération internationale sont des catalyseurs de l'accélération de l'action climatique. Dans le même ordre d'idées, le sommet africain sur le climat qui s'est tenu à Nairobi (Kenya) en septembre 2023, a souligné l'importance de la décarbonisation de l'économie mondiale pour l'égalité et la prospérité partagée. Les dirigeants africains ont appelé à des investissements visant à promouvoir l'utilisation durable des atouts naturels de l'Afrique pour la transition du continent vers un développement à faible émission de carbone et la contribution à la décarbonisation mondiale.

Les émissions des pays de la CEDEAO représentent 1,8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre et en moyenne moins d'une tonne de CO₂ par habitant et par an. En Afrique de l'Ouest, l'augmentation de la température est 1,5 fois plus élevée qu'au niveau mondial⁸.

Toutefois, selon le sixième rapport d'évaluation du GIEC, le climat de l'Afrique de l'Ouest s'est réchauffé encore plus que la moyenne mondiale au cours des dernières décennies et les températures moyennes annuelles et saisonnières de l'Afrique de l'Ouest ont augmenté de 1 à 3°C depuis le milieu des années 1970, les augmentations les plus fortes étant observées dans le Sahara et le Sahel

Compte tenu de la vulnérabilité de l'Afrique de l'Ouest au changement climatique, il est essentiel d'intégrer l'action climatique et la durabilité environnementale dans les plans de développement. Il s'agit notamment de la promotion des énergies renouvelables, des pratiques agricoles durables, de la conservation des écosystèmes et des mesures de renforcement de la résilience afin d'atténuer les effets du changement

⁸ <http://www.climatestrategy.ecowas.int/>

climatique. Remédier à ces vulnérabilités nécessite une combinaison d'efforts locaux et internationaux pour renforcer la résilience et réduire les impacts du changement climatique sur la région.

Cible 13.1: Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

Indicateur 13.1.1 : Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de catastrophes, pour 100 000 personnes

Selon la mise à jour de l'examen de la situation des inondations par OCHA en septembre 2023, la saison des pluies qui a commencé en début d'année, continue de causer d'importants dégâts humains et matériels dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest. Plus de 800 personnes sont mortes suite aux fortes pluies, notamment au Niger, au Nigéria, en Gambie et en Guinée. Entre le 5 juillet et le 4 septembre 2023, 70 personnes seraient décédées par noyade ou suite à l'effondrement de leur maison. Les inondations ont forcé plus de 173 000 personnes à quitter leur localité, tandis que leurs maisons et autres biens ont été détruits⁹.

Indicateur 13.1.2 Nombre de pays ayant adopté et mis en place des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)

Au niveau mondial, le nombre de pays dotés de stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe est passé de 55 en 2015 à 126 en 2022, 102 de ces pays déclarent disposer de stratégies de réduction des risques au niveau des collectivités locales.

Au niveau sous-régional, la Stratégie régionale climat¹⁰ (SRC) de la CEDEAO qui contribue à la mise en œuvre de la Stratégie de l'Union africaine sur le changement climatique (2020-2030), est pleinement conforme à l'Accord de Paris et s'aligne et contribue à la réalisation de la Vision 2050 de la CEDEAO.

En outre, en mars 2022, le Secrétaire général des Nations Unies a lancé l'initiative "Alertes précoces pour tous"¹¹ qui appelle à ce que chaque personne sur terre soit protégée par des systèmes d'alerte précoce d'ici 2027. En réponse à cet appel, la CEDEAO a inauguré son nouveau centre d'opérations en cas de catastrophe à Abuja en juin 2023, afin de renforcer la coordination régionale et d'améliorer l'échange de données et d'informations entre ses États membres.

Cible 13.2 : Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales

Indicateur 13.2.1 Nombre de pays ayant prévu des contributions déterminées au niveau national, des stratégies à long terme, des plans nationaux d'adaptation tel qu'il ressort des communications adressées au secrétariat relatives à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

Tous les pays de l'Afrique de l'Ouest ont soumis leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) à la CCNUCC. Treize d'entre eux, à l'exception du Nigeria et du Sénégal, ont une fois de plus présenté des

⁹ <https://www.unocha.org/> consulté en septembre 2023

¹⁰ L'objectif global de la Stratégie Régionale Climat de la CEDEAO est de : Aider les États membres à relever le défi de la lutte contre le changement climatique, notamment pour la réalisation de leurs engagements dans le cadre de l'Accord de Paris.

¹¹ <https://www.undrr.org/>

versions révisées et plus consolidées. Le Nigeria a soumis sa troisième communication nationale en juillet 2021 et le Sénégal a soumis sa première communication nationale en décembre 2020.

En outre, tous les pays de l'Afrique de l'Ouest ont élaboré et mettent en œuvre des stratégies et des programmes nationaux et locaux de réduction des risques de catastrophes, notamment en relation avec le cadre de Sendai sur la réduction des catastrophes. Tous les pays disposent également de stratégies d'adaptation aux effets du changement climatique, qui sont intégrées dans la vision et les plans de développement nationaux. Ces dimensions sont également prises en compte dans les stratégies de gestion et d'aménagement du territoire et les schémas directeurs des villes et des centres urbains (CEA¹², 2021).

Les flux de financement en faveur de l'action climatique en Afrique de l'Ouest ont atteint en moyenne 7,9 milliards de dollars en 2019/2020. Le financement public (6,8 milliards de dollars, soit 87 % du total) était en moyenne plus de six fois supérieur au financement privé (1,03 milliard de dollars, soit 13 %). Pour honorer leurs CDN, les pays de l'Afrique de l'Ouest ont collectivement besoin d'environ 36,3 milliards de dollars par an entre 2020 et 2030, soit un besoin cumulé d'environ 400 milliards de dollars pour l'ensemble de la décennie. Le déficit financier climatique annuel est donc estimé à 28,5 milliards (BAD, 2023).

Cible 13.a Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires.

Indicateur 13.a.1 Montant (en dollars des États-Unis) des ressources fournies et mobilisées par année relativement à l'objectif collectif actuel de mobilisation, soit 100 milliards de dollars jusqu'en 2025.

Le Fonds vert pour le climat (FVC) joue un rôle crucial dans le soutien des initiatives liées au climat en Afrique de l'Ouest, une région particulièrement exposée aux effets néfastes du changement climatique.

Le rapport d'activité 2023 du Fonds vert pour le climat indique qu'en décembre 2022, le FVC était le plus grand fonds climatique au monde, avec un portefeuille de projets climatiques s'élevant à 12 milliards de dollars US pour soutenir des projets d'adaptation et d'atténuation dans 129 pays. Le soutien du FVC à l'Afrique a atteint 4,0 milliards de dollars US en 2022¹³. Ce dernier couvrait l'Afrique de l'Ouest et ciblait des domaines tels que les énergies renouvelables, l'agriculture résiliente au climat, la gestion des ressources en eau, l'adaptation des communautés et les partenariats, ainsi que le renforcement des capacités.

Pour l'initiative de la Grande Muraille Verte, dont cinq pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Niger, Nigeria et Sénégal) sont membres, le FVC a approuvé 35 propositions de financement, pour un montant total d'environ 12,3 milliards de dollars US (dont 3 milliards de dollars de financement du FVC, et 9,3 milliards de dollars de cofinancement) pour les 11 pays concernés.

L'initiative CATALI.5°T, d'une valeur totale du projet de 40,1 millions de dollars US, apportera un appui financier aux start-ups spécialisées dans l'atténuation du changement climatique et à d'autres micro et petites entreprises de l'Amérique latine et de l'Afrique de l'Ouest, qui sont bien placées pour faire la

¹² Rapport d'avancement des ODD 2020 de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest

¹³ <https://www.greenclimate.fund/>

différence dans la mise en œuvre de l'action pour le climat en démontrant la faisabilité commerciale de technologies innovantes à faibles émissions et de modèles commerciaux¹⁴.

De manière générale, l'Afrique de l'Ouest est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique et à la dégradation de l'environnement. La lutte contre le changement climatique et la promotion de la durabilité environnementale sont essentielles à la réalisation de plusieurs ODD. Les pays de l'Afrique de l'Ouest doivent renforcer la résilience climatique, promouvoir une gestion durable des ressources naturelles et passer à des économies à faible émission de carbone et résilientes au changement climatique.

Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

La croissance économique et la diminution des stocks ont entraîné une baisse de la contribution de la pêche durable au PIB au niveau mondial. Les baisses régionales les plus importantes ont été observées dans les petits pays et les pays en développement qui sont en moyenne les plus dépendants de la pêche pour leur revenu national. Cela a conduit à une tendance positive de la contribution de la pêche durable dans des régions telles que l'Afrique de l'Ouest, où elle a augmenté en proportion du PIB, passant de 0,24 pour cent en 2011 à 0,34 pour cent en 2019¹⁵. L'Afrique de l'Ouest met également en œuvre des cadres institutionnels qui reconnaissent et protègent les droits d'accès à la pêche artisanale.

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

L'Afrique de l'Ouest est une région riche en faune et en biodiversité forestière. Au sein de la CEDEAO, ses 15 pays membres abritent environ 66,85 millions d'hectares de forêts, ce qui correspond à 13 % de la superficie totale du territoire¹⁶.

De nombreux pays d'Afrique de l'Ouest sont confrontés à des défis liés à la déforestation et à la dégradation des forêts, souvent sous l'effet de facteurs tels que l'expansion de l'agriculture, l'exploitation forestière et le développement des infrastructures. Les efforts de lutte contre la déforestation comprennent des initiatives visant à promouvoir les pratiques d'exploitation forestière et les projets de reboisement.

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Le continent africain en général et l'Afrique de l'Ouest en particulier continuent d'enregistrer des résultats médiocres dans tous les domaines de la gouvernance et de la sécurité.

Cible 16.1 : Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés

L'Afrique de l'Ouest et la région du Sahel sont confrontées à l'instabilité politique et à des conflits, comme en témoigne l'intensification de la violence au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigeria. La menace

¹⁴ <https://www.greenclimate.fund/>

¹⁵ Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2023. Suivi des progrès sur les indicateurs des ODD liés à l'alimentation et à l'agriculture 2023. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc7088en>

¹⁶ <https://www.un-redd.org/>

d'une propagation de la violence aux pays voisins, tels que le Togo et le Bénin, constitue l'un des problèmes de sécurité les plus urgents du continent. La sous-région de la CEDEAO a également connu une série de coups d'État et de changements anticonstitutionnels de gouvernement au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et au Niger entre 2020 et 2023.

Selon l'Indice mondial du terrorisme pour 2023, la région du Sahel est devenue le point focal du terrorisme, dépassant à la fois l'Asie du Sud et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) en termes de décès liés au terrorisme en 2022. En 2022, les décès liés au terrorisme dans la région du Sahel représentaient 43 % du total mondial, ce qui contraste fortement avec les 1 % signalés en 2007. Deux pays sont particulièrement préoccupants : le Burkina Faso et le Mali, qui représentent collectivement 73 % des décès liés au terrorisme au Sahel en 2022 et 52 % de l'ensemble des décès de ce type sur le continent africain. La flambée de violence au Burkina Faso s'est également propagée aux pays voisins, ce qui a permis au Togo et au Bénin d'enregistrer les scores les plus élevés de leur histoire sur l'Indice mondial du terrorisme¹⁷.

Cible 16.5 : Réduire considérablement la corruption sous toutes ses formes

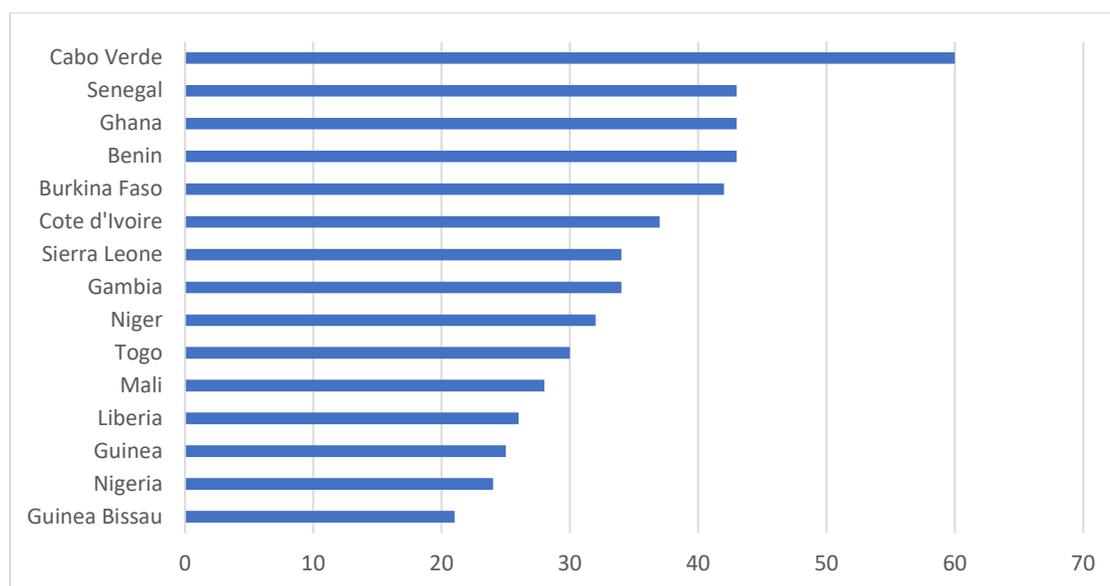
Indicateur 16.5.2 Proportion d'entreprises ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel elles ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents

La corruption demeure un problème important dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest. Bien que la situation varie d'un pays à l'autre, certains thèmes communs sont la perception élevée de la corruption, les pots-de-vin et les détournements de fonds, ainsi que le manque de responsabilité dû à la faiblesse de la gouvernance.

Plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest se classent systématiquement en bas de l'échelle des indices de perception de la corruption, ce qui montre que la corruption est perçue comme un problème très répandu. En Afrique de l'Ouest, à l'exception du Cap-Vert, tous les pays affichent un indice de corruption inférieur à 50 %, ce qui indique un niveau de corruption particulièrement élevé dans la sous-région (figure 11).

¹⁷ Institut pour l'économie et la paix. Indice mondial du terrorisme 2023 : Measuring the Impact of Terrorism, Sydney, mars 2023. Disponible à l'adresse : <http://visionofhumanity.org/resources> (consulté le 10 septembre 2023)

Figure 11 : Indice de perception de la corruption 2022



Source : Transparency International ; [niveau élevé = 0 ; niveau faible =100] données consultées en septembre 2023

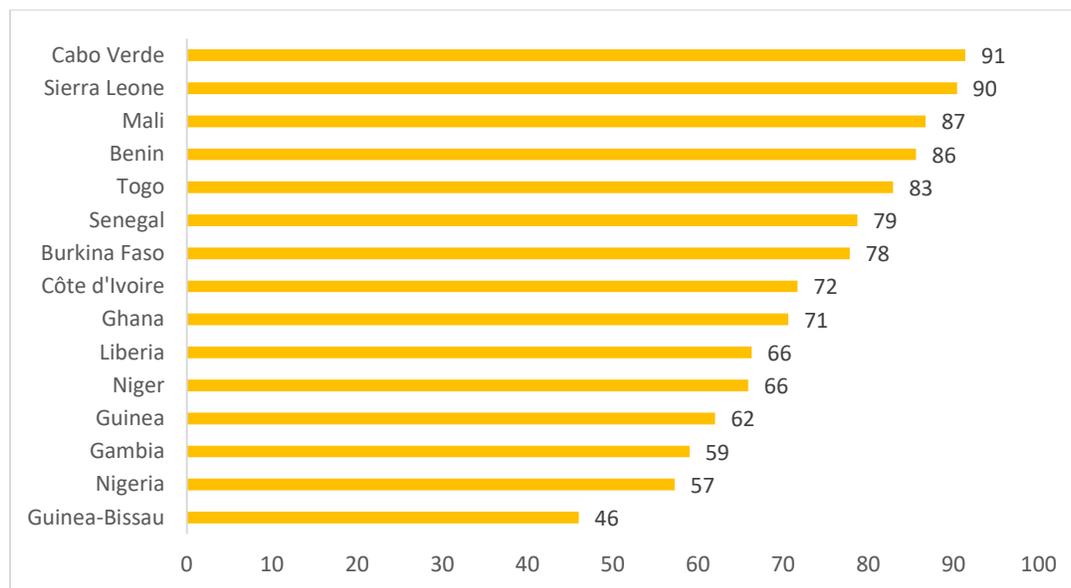
Cible 16.9 : D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances

Indicateur 16.9.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil, par âge

Selon les données de l'UNICEF¹⁸, huit des 15 pays d'Afrique de l'Ouest comptent moins de 75 % d'enfants de moins de cinq ans enregistrés par l'autorité de l'état civil et aucun pays de la sous-région n'a de couverture universelle d'enregistrement pour les enfants de moins de cinq ans en 2022 (Figure 12). Afin de garantir l'enregistrement universel des naissances d'ici 2030, la Commission de l'Union africaine et l'UNICEF ont lancé la campagne "No name" (mon nom est personne) sur l'enregistrement des naissances en juin 2020, en tant que campagne de plaidoyer dans le cadre plus large du Programme africain d'accélération et d'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (APAI-CRVS). La campagne appelle à la transformation des systèmes d'enregistrement des naissances sur la base de trois facteurs clés qui changent les règles du jeu : l'interopérabilité, la numérisation et la décentralisation.

¹⁸ Fonds des Nations unies pour l'enfance, A Statistical Update on Birth Registration in Africa, UNICEF, New York, 2022.

Figure 12 : Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance est enregistrée (2013-2022)



Source : <https://data.unicef.org/topic/child-protection/birth-registration/>, consulté en septembre 2023

Bien que l'Afrique de l'Ouest ait fait des progrès dans la mise en œuvre de l'objectif 16, des efforts considérables sont encore nécessaires. Il est impératif que les gouvernements, la société civile et la communauté internationale s'engagent fermement à promouvoir la paix, la justice et des institutions solides dans la région.

Les pays de l'Afrique de l'Ouest devraient donner la priorité à la prévention des conflits, aux efforts de consolidation de la paix et à la gouvernance inclusive afin de créer un environnement propice au développement durable. Investir dans les systèmes judiciaires, promouvoir la cohésion sociale et s'attaquer aux causes profondes des conflits contribuent à la stabilité et au progrès à long terme. La participation des jeunes est essentielle pour la stabilité et le développement à long terme de la région. Il est donc important d'impliquer et de responsabiliser les jeunes dans les efforts visant à promouvoir la paix, la justice et des institutions fortes dans la sous-région.

Des données précises et actualisées sont essentielles à l'élaboration de politiques fondées sur des preuves et à la responsabilisation. Par conséquent, les bureaux nationaux de statistiques en Afrique de l'Ouest devraient renforcer leur capacité à collecter et à produire des données fiables et opportunes pour le suivi de l'objectif 16.

Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Un financement adéquat et ciblé est crucial pour la mise en œuvre des ODD et il est nécessaire d'augmenter les investissements dans les projets de développement durable à partir de sources nationales et internationales. Cela inclut le financement public, les investissements privés, l'aide publique au développement et les mécanismes de financement innovants.

Les options de financement de l'Afrique se sont considérablement détériorées au cours de l'année écoulée, principalement en raison du resserrement de la politique monétaire mondiale, motivé par la reprise rapide de l'inflation mondiale après le début de la crise du Covid-19 et de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. En outre, les efforts déployés par les pays pour répondre à ces crises et l'augmentation de la demande sociale qui en découle ont contribué à réduire la marge de manœuvre budgétaire de tous les pays.

Cible 17.1 : Renforcer la mobilisation des ressources nationales, notamment par le biais d'un soutien international aux pays en développement, afin d'améliorer les capacités nationales

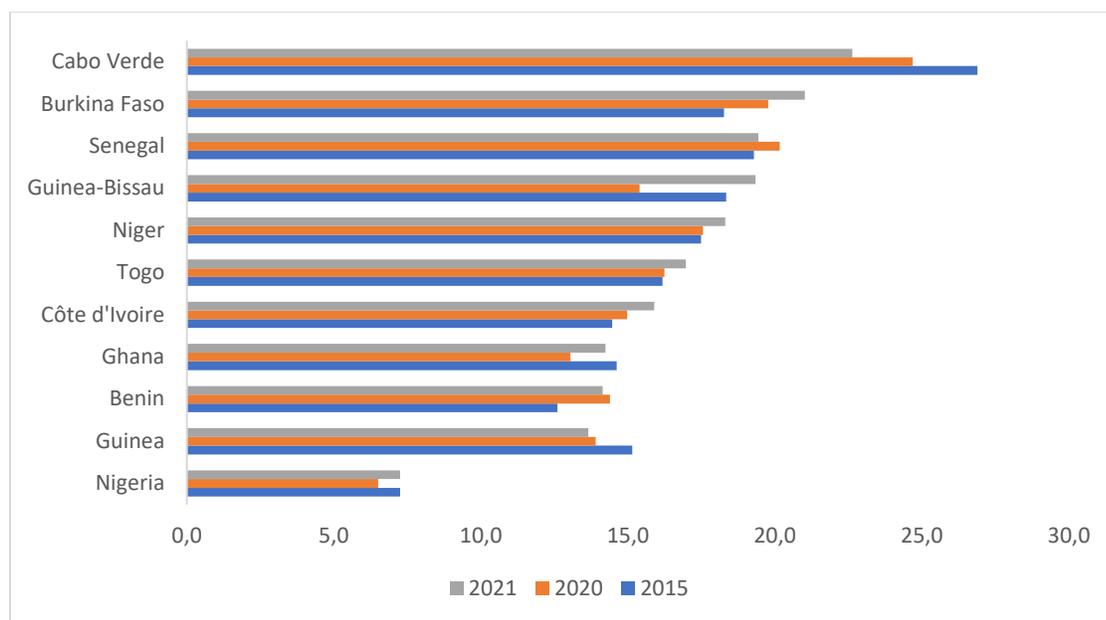
Indicateur 17.1.1 : Total des recettes publiques en proportion du PIB, par source

En général, la production de recettes intérieures de l'Afrique en proportion du PIB reste inférieure à celle de certaines régions du monde. Par exemple, en 2021, le ratio moyen recettes/PIB de l'Afrique (23 %) était inférieur à la moyenne mondiale (32,8 %), à la moyenne des pays les moins avancés (28,7 %) et à celle de l'Amérique latine et des Caraïbes (23,5 %).

En Afrique de l'Ouest, le niveau est toujours inférieur à la moyenne africaine, bien que la sous-région ait enregistré une augmentation sur la période 2000-2015, puis une légère baisse en 2020 et une nouvelle légère augmentation en 2021.

Cette faible performance globale peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment la capacité limitée de mobilisation des recettes nationales, la prédominance d'un secteur informel qui échappe à la collecte fiscale, l'absence ou l'inadéquation de la fiscalité dans divers secteurs, notamment l'agriculture, les problèmes de gouvernance et la corruption, ainsi que les flux financiers illicites.

Figure 13 : Recettes publiques, pourcentage du PIB (% du PIB) par pays



Source : FMI, 2023

Les pays de l'Afrique de l'Ouest se caractérisent par des déficits budgétaires structurels dus à une mobilisation inadéquate des ressources nationales. De 2014 à 2020, les déficits budgétaires dans la région ont représenté en moyenne 3,6 % du PIB, ce qui est inférieur à la moyenne continentale de 5,4 %. En 2021, l'Afrique de l'Ouest a connu une augmentation de son déficit budgétaire moyen, qui a atteint 5,6 %, et ce chiffre est resté inchangé en 2022, malgré une baisse des déficits observée dans toutes les autres régions du continent. En 2022, l'Afrique de l'Ouest a connu un déficit budgétaire plus élevé que les autres régions (BAD, 2023).

De nombreux pays de l'Afrique de l'Ouest sont riches en ressources naturelles et une gestion et une fiscalité appropriées de ces ressources peuvent contribuer de manière significative à l'augmentation des recettes nationales. Les gouvernements de l'Afrique de l'Ouest devraient améliorer les systèmes de collecte des impôts afin d'accroître les recettes en mettant en œuvre des politiques fiscales équitables, en réduisant l'évasion fiscale et en élargissant l'assiette fiscale.

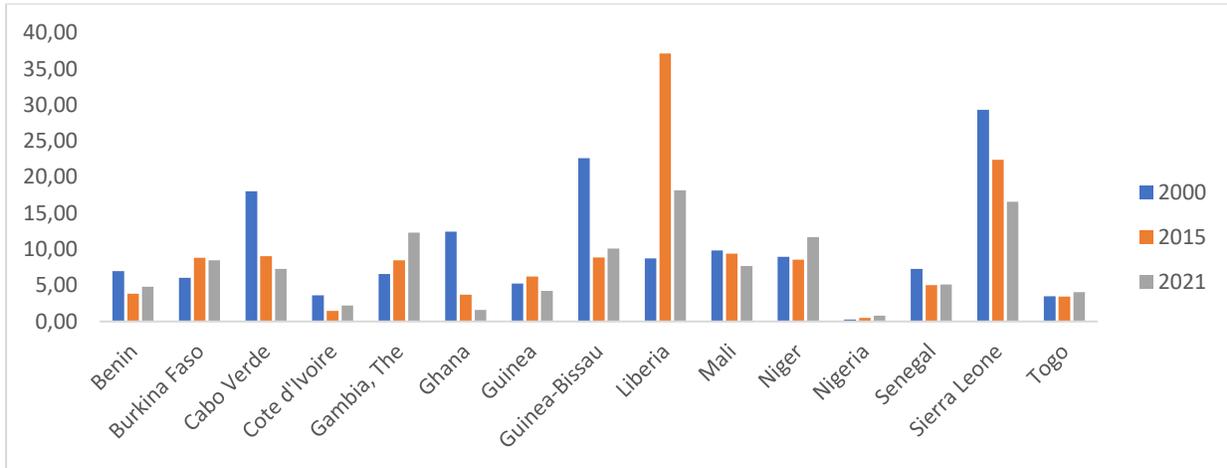
Cible 17.2 : Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'Aide Publique au Développement, notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 pour cent de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et entre 0,15 pour cent et consacrer au moins 0,20 pour cent de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés

Indicateur 17.2.1 : Aide publique au développement nette, montant total et montant alloué aux pays les moins avancés, en proportion du revenu national brut (RNB) des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

L'aide publique au développement (APD) joue un rôle crucial en Afrique en soutenant la capacité de financement du gouvernement ou du secteur public. Les États développés se sont engagés à allouer un minimum de 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) respectif à l'aide aux États en développement, y compris les pays africains. Selon l'OCDE, l'APD des pays membres du CAD s'est élevée à 204,0 milliards de dollars US en 2022, soit une augmentation de 13,6 % en termes réels par rapport à 2021. Cependant, les données préliminaires en 2022 montrent que les flux bilatéraux nets d'APD des pays du CAD vers l'Afrique se sont élevés à 34 milliards de dollars US, soit une baisse de 7,4 % en termes réels par rapport à 2021.

La plupart des pays d'Afrique de l'Ouest ont enregistré une augmentation de l'APD (11 pays sur 15) en 2021 par rapport à 2019. Cependant, tous les pays de la région, à l'exception de la Guinée-Bissau, ont enregistré une baisse de l'APD reçue en pourcentage de leur RNB en 2021 par rapport à 2020 (figure 14). La hausse de l'APD en 2020 a été provoquée par la pandémie de COVID-19 et par une forte augmentation des prêts d'aide budgétaire, en particulier de la part du FMI

Figure 14 : APD nette reçue (%RNB)



Source : Indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale 2023

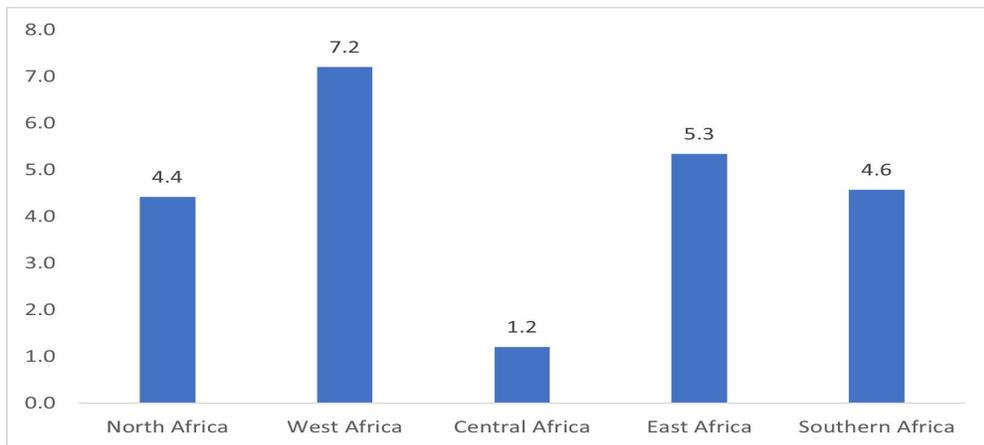
Cible 17.3 : Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement

Indicateur 17.3.2 : Volume des envois de fonds de travailleurs migrants (en dollars US) en proportion du PIB

Les flux d'envois de fonds restent une source majeure de financement externe pour les pays en développement et jouent un rôle crucial dans les économies des pays de l'Afrique de l'Ouest en termes de contribution aux réserves de change et de soutien à la consommation et à l'investissement des ménages. L'augmentation des flux d'envois de fonds vers la sous-région a soutenu les comptes courants de plusieurs pays confrontés à l'insécurité alimentaire, aux inondations et aux difficultés du service de la dette.

L'Afrique de l'Ouest était la sous-région ayant le volume d'envois de fonds le plus élevé en 2022, en pourcentage du PIB, par rapport aux autres sous-régions africaines (figure 15).

Figure 15 : Répartition sous-régionale moyenne des envois de fonds en pourcentage du PIB en 2020



Source : Indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale 2023, consulté en août 2023

Au niveau des pays, le volume le plus élevé d'envois de fonds a été enregistré en Gambie, au Cap-Vert, en Guinée-Bissau et au Sénégal en 2022. Neuf pays de l'Afrique de l'Ouest ont enregistré une baisse du volume des envois de fonds reçus en pourcentage de leur PIB en 2021 par rapport à 2020. La baisse des envois de fonds pourrait être attribuée à la pandémie de COVID-19 (Banque mondiale, IDM, août 2023).

Bien que les envois de fonds soient essentiels, des problèmes tels que les coûts de transaction élevés et l'accès limité aux services financiers formels ont constitué des obstacles à l'optimisation des bénéficiaires. Les initiatives politiques axées sur l'inclusion financière sont importantes pour relever ces défis.

Cible 17.4 : Aider les pays en développement à assurer la viabilité à long terme de leur dette au moyen de politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette, son allègement ou sa restructuration, selon le cas, et réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés

Les pays en développement sont confrontés à une augmentation sans précédent du fardeau de leur dette extérieure à la suite de la pandémie de COVID-19. Cette situation est exacerbée par des facteurs tels qu'une inflation galopante, des taux d'intérêt en hausse, des priorités contradictoires et des capacités fiscales limitées. Ces circonstances soulignent la nécessité urgente d'un allègement de la dette et d'une assistance financière.

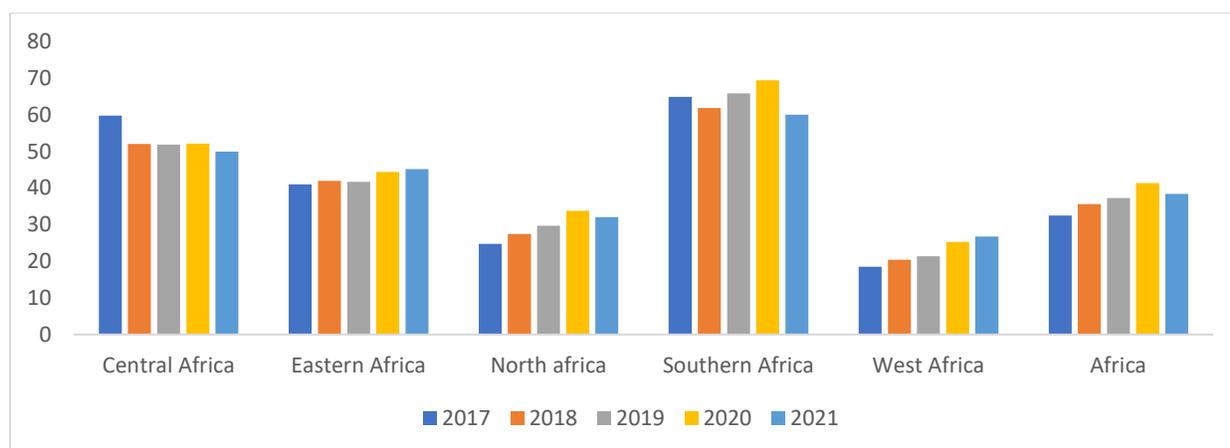
Selon le rapport 2023 des Nations unies sur le développement durable, les niveaux d'endettement de nombreux pays ont atteint des records pendant la pandémie, ce qui constitue une menace potentielle pour la croissance économique. La dette extérieure totale des pays à revenu faible et intermédiaire a atteint 9 000 milliards de dollars en 2021, soit une augmentation de 5,6 % par rapport à 2020 (ONU, 2023).

La CEA¹⁹ estime que la dette publique moyenne de l'Afrique devrait tomber à 62,1 % du PIB en 2023, contre 67,4 % en 2022, même si certains pays restent en situation de surendettement.

La dette extérieure totale en pourcentage du RNB a montré une tendance à la hausse en Afrique de l'Ouest de 2017 à 2021 (figure 16), même si le niveau en 2021 est inférieur à la moyenne régionale (38,4) et à celle de toutes les autres sous-régions. Il y a une augmentation significative de la dette extérieure dans toutes les sous-régions en 2020 qui pourrait être due à la pandémie de COVID-19, à l'inflation et à une capacité fiscale limitée.

¹⁹ Perspectives trimestrielles des performances économiques de l'Afrique en 2023 (CEA)

Figure 16 : Dette extérieure totale (% du RNB)



Source : Flash statistique de la CEA, mai 2023

Une augmentation du service de la dette a été enregistrée dans neuf pays de l'Afrique de l'Ouest en 2021. La plus forte augmentation a été enregistrée en Guinée Bissau, passant de 9,1 % des exportations de biens et services en 2020 à 38,6 % des exportations de biens et services en 2021. Le Bénin, le Ghana et la Gambie ont également enregistré une augmentation significative au cours de la même période. Le Burkina Faso, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Liberia ont enregistré une baisse du service total de la dette en pourcentage des exportations de biens et services en 2021 par rapport à 2020 (Banque mondiale, IDM, septembre 2023).

Cible 17.8 : Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications

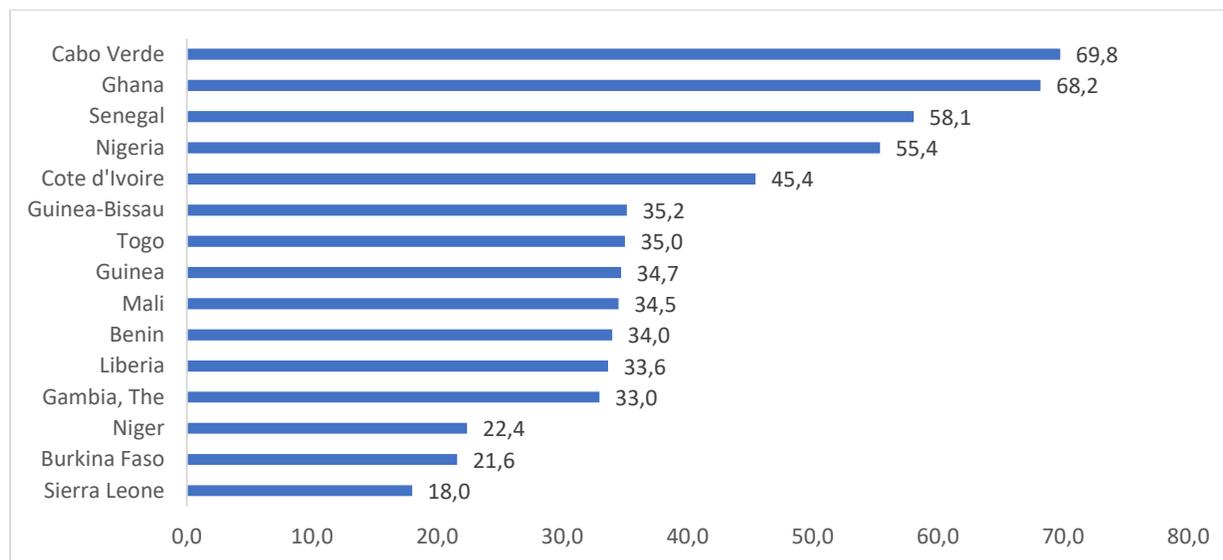
Indicateur 17.8.1: Proportion de la population utilisant internet

La proportion de la population utilisant l'internet en Afrique est passée de 16,2 individus pour 100 habitants en 2015 à 39,7 individus pour 100 habitants en 2022. La proportion d'utilisateurs d'internet en Afrique de l'Ouest est passée de 18,9 % en 2015 à 53,9 % en 2022 et est supérieure à la moyenne continentale et à la moyenne des PMA (UIT, septembre 2023).

Les pays de l'Afrique de l'Ouest ont réalisé des progrès variables dans l'amélioration de la couverture et de l'utilisation de l'internet. Dans l'ensemble, si la couverture internet s'est améliorée dans la sous-région, des disparités subsistent entre les pays. Seuls quatre pays de la région, à savoir le Cap-Vert, le Ghana, le Sénégal et le Nigeria, verront plus de 50 % de leur population utiliser l'internet en 2021 (figure 23). Les politiques gouvernementales, le développement économique et les investissements dans les infrastructures jouent un rôle majeur dans la détermination de l'accès.

Par conséquent, les efforts visant à étendre la couverture de l'Internet, en particulier dans les zones rurales, sont essentiels pour garantir que les avantages de l'ère numérique soient accessibles à tous et puissent contribuer à la réalisation de la plupart des objectifs des ODD.

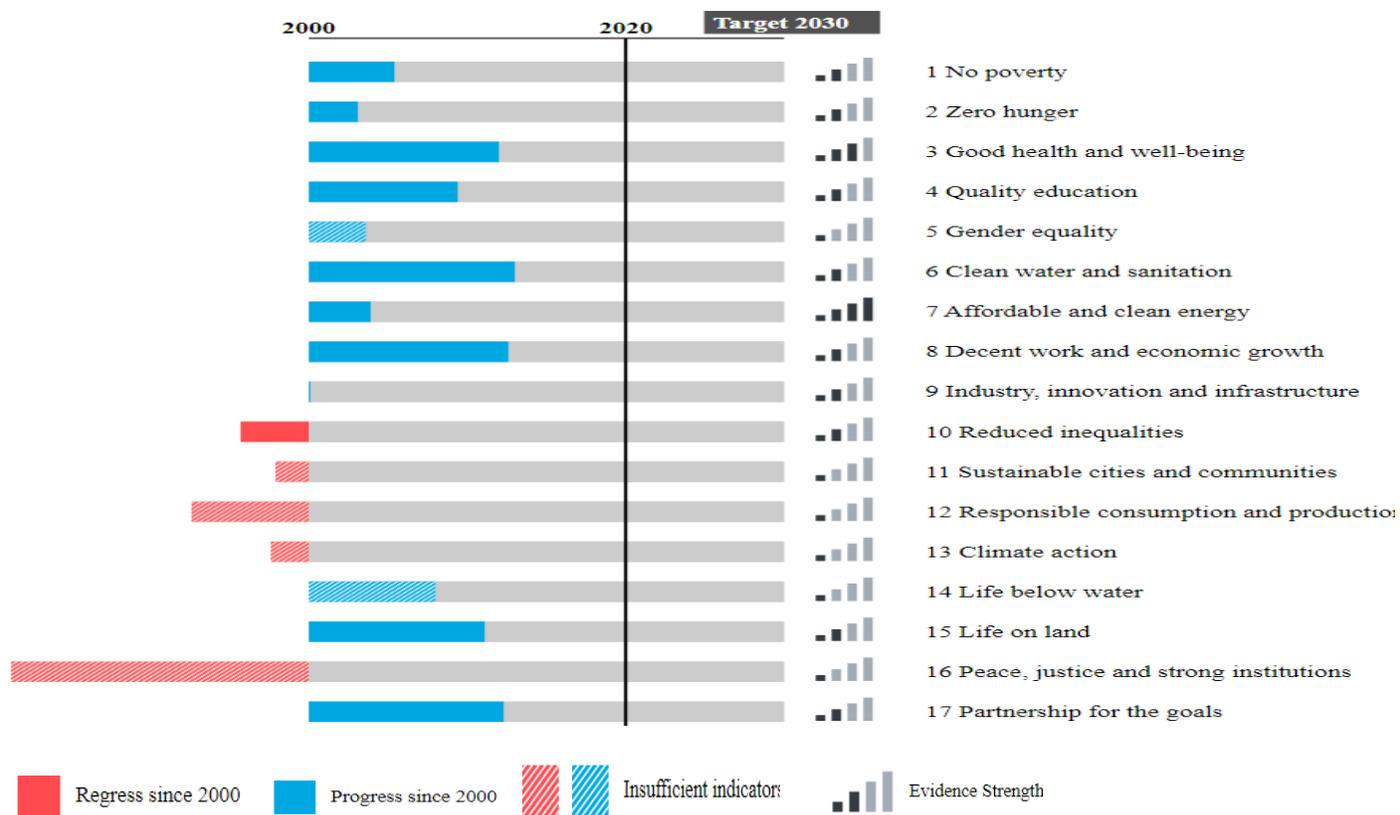
Figure 17 : Personnes utilisant l'Internet (% de la population) en Afrique de l'Ouest en 2021



Source : Indicateurs de développement dans le monde consulté le 1^{er} septembre 2023

Dans l'ensemble, les pays de l'Afrique de l'Ouest sont bonne voie pour la réalisation de l'objectif 17, mais le rythme n'est pas suffisant pour l'atteindre. Les pays d'Afrique de l'Ouest devraient collaborer avec les organisations régionales, la société civile, les entités du secteur privé et les partenaires de développement afin de tirer parti de l'expertise, des ressources et des connaissances. Les initiatives de collaboration peuvent inclure des projets conjoints, des plateformes de partage des connaissances et des mécanismes de financement innovants pour relever collectivement les défis du développement.

Figure 18 : Aperçu des progrès réalisés sur les ODD en Afrique de l'Ouest, 2020



Source : <https://ecastats.uneca.org/unsdgsafrica>, consulté en août 2023

Toutes ces tendances en matière de performance pour chaque objectif, qui ne tiennent pas compte de tous les effets des chocs à partir de 2020, pourraient se détériorer sous l'effet du Covid-19, de la flambée continue des prix des denrées alimentaires et des carburants suite à la guerre en Ukraine et de l'exacerbation du terrorisme et de l'extrémisme violent dans la région du Sahel. Cette dernière comprend sept des quinze pays de l'Afrique de l'Ouest, à savoir le Burkina Faso, la Gambie, la Guinée, le Niger, le Mali, le Nigeria et le Sénégal.

Chapitre 2 : Transition vers les ODD et meilleures pratiques : Perspectives des pays sélectionnés

À mi-parcours des objectifs de développement durable, les Nations unies se sont engagées avec les pays et les dirigeants à sauver les ODD. Compte tenu de la trajectoire actuelle, seuls 15 % des objectifs des ODD devraient être atteints d'ici 2030. À cet égard, les meilleures pratiques recueillies auprès des pays sur certains ODD sont mises en évidence. En outre, une évaluation de deux pays de l'Afrique de l'Ouest, le Niger et le Ghana, est présentée, tandis que les principales conclusions sont communes à la plupart des autres pays de la région sur la base de l'analyse de la situation présentée ci-dessus.

Conformément au FPHN 2024 qui se concentrera sur 5 ODD (ODD 1, 2, 13, 16 et 17, et compte tenu du thème de la session 2023 du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts (ICSOE), l'analyse se concentrera sur trois des six transitions majeures identifiées par les Nations unies comme ayant le potentiel de faire progresser les ODD, à savoir le système alimentaire, l'énergie et le climat²⁰.

2.1 Meilleures pratiques pour la réalisation des ODD dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest

Meilleures pratiques nationales pour la mise en œuvre de l'objectif 2 en Afrique de l'Ouest



Nigeria²¹

En juillet 2023, le Nigeria a déclaré l'état d'urgence en matière de sécurité alimentaire. Le président Tinubu a déclaré : "Nous avons déclaré l'état d'urgence et dévoilé un plan d'intervention complet sur la sécurité alimentaire, l'accessibilité financière et la durabilité, en prenant des mesures décisives pour lutter contre l'inflation alimentaire". Le gouvernement a décidé de consacrer au secteur agricole une partie des économies réalisées grâce à la suppression des subventions aux carburants. À cet égard, une proposition de 500 milliards de nairas (643 millions de dollars) est soumise au parlement afin de financer certaines mesures d'aide, notamment des transports subventionnés, des engrais pour les agriculteurs et une aide mensuelle aux citoyens.

Niger²²

En 2022, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a lancé un plan d'urgence destiné à plus de 86 500 familles, soit près de 607 000 personnes réparties dans les huit régions du pays. La partie la plus vulnérable de la population a reçu des vivres, des aliments pour le bétail, des médicaments vétérinaires et un soutien financier pour répondre à ses besoins de base. Mme Zaliya Ousmane, bénéficiaire du plan d'urgence dans le département de Kiéché / Dosso, témoigne de cette initiative : "J'ai pu acheter des chèvres avec l'argent que j'ai reçu. Ce troupeau m'aide maintenant à générer des revenus, ce qui me permet d'être indépendante financièrement.

²⁰ Six transitions majeures identifiées par l'ONU comme ayant le potentiel de faire progresser les ODD : Le système alimentaire, l'énergie, l'éducation, le numérique, l'emploi et la protection sociale et le climat

²¹ <https://bitly.ws/V2Ly>

²² <https://reliefweb.int/country/ner>

Liberia²³

Le Programme alimentaire mondial (PAM), en collaboration avec le ministère de l'agriculture, travaille avec 200 femmes pour créer 20 jardins scolaires dans 20 écoles sélectionnées qui mettent en œuvre le programme Home Grown School Feeding. L'initiative des jardins scolaires vise également à donner aux femmes les moyens de satisfaire leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Chacune des 200 femmes a droit à 60 USD pour un travail de 20 jours par mois dans le jardin sur une période de 4 mois. À la fin du mois d'octobre 2023, chaque femme recevra un paquet de semences et d'outils agricoles pour son propre jardin ou sa propre ferme.

Guinée-Bissau²⁴

Dans le cadre du financement du fonds des Objectifs de développement durable (ODD), un projet de protection sociale mis en œuvre sous la direction du ministère de la Solidarité sociale, de la Famille et de la Femme, en collaboration avec le PAM, l'UNICEF et l'UNFPA, soutient avec succès 1 500 bénéficiaires identifiés qui reçoivent des cartes SIM MTN avec des comptes d'argent mobile où des transferts d'argent liquide sont effectués à chacun des bénéficiaires. Les premiers transferts d'argent sont prévus pour le secteur Catio en septembre 2023.

En outre, le Projet d'appui aux besoins urgents de sécurité alimentaire en Guinée-Bissau (PAUSA) a achevé la première phase de distribution d'intrants agricoles, notamment de semences, d'engrais et d'insecticides dans les neuf régions de Guinée-Bissau, ce qui a permis de venir en aide à 44 327 agriculteurs. La mise en œuvre de la deuxième phase du projet, qui comprend l'acquisition et la livraison d'équipements agricoles, vise à renforcer la production de volailles et d'œufs, ainsi qu'à distribuer des semences de légumes et du matériel de production de légumes salés aux petites agricultrices à travers le pays.



Meilleures pratiques nationales pour la mise en œuvre de l'objectif 13 en Afrique de l'Ouest

Plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest ont adopté les bonnes pratiques nationales pour mettre en œuvre l'objectif 13, qui consiste à prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses effets. Ces pratiques permettent de relever les défis climatiques propres à la région et de promouvoir la durabilité. Voici quelques bonnes pratiques nationales des pays de la région :

Engagement du Ghana sur le marché du carbone : Le Ghana a fait preuve d'un intérêt et d'un engagement croissants à l'égard des marchés du carbone dans le cadre de ses efforts de lutte contre le changement climatique. Les marchés du carbone fournissent des mécanismes d'achat et de vente de crédits carbone, qui représentent des réductions d'émissions de gaz à effet de serre. En tant que partie à l'Accord de Paris, le Ghana a volontairement décidé de mettre en œuvre l'article 6.2 relatif aux approches coopératives sur le marché du carbone. Le Ghana coopère avec les gouvernements de la Suisse, de la Suède et de Singapour pour mise en œuvre des projets. Cette coopération devrait permettre d'accroître la participation du secteur privé au marché du carbone, de créer des emplois, de promouvoir le transfert de technologies et de débloquer des opportunités commerciales dans le domaine du changement climatique (Ghana VNR, 2022).

²³ <https://bitly.ws/W2mD>

²⁴ <https://bitly.ws/W2xd>

Sénégal Agriculture intelligente face au climat : Le concept d'agriculture intelligente face au climat (AIC) reflète une ambition d'améliorer l'intégration du développement agricole et de la réactivité au climat. Il vise à atteindre la sécurité alimentaire et des objectifs de développement plus larges dans un contexte de changement climatique et d'augmentation de la demande alimentaire. Le Sénégal a encouragé des pratiques agricoles intelligentes face au climat, notamment des variétés de cultures résistantes à la sécheresse et des techniques d'irrigation améliorées, pour s'adapter à l'évolution des conditions météorologiques et améliorer la sécurité alimentaire²⁵.

Burkina Faso Gestion des ressources en eau L'approche du Burkina Faso en matière de gestion des ressources en eau est une composante essentielle de sa stratégie de résilience climatique. Le pays a entrepris diverses initiatives pour gérer efficacement ses ressources en eau limitées et garantir leur disponibilité pour les activités agricoles et pour la population, en particulier pendant les périodes de sécheresse et de pénurie d'eau. Ces initiatives comprennent la construction de réservoirs et de barrages à petite échelle afin d'améliorer la disponibilité de l'eau pour l'agriculture et la population pendant les périodes de sécheresse.



Meilleures pratiques nationales pour la mise en œuvre de l'objectif 16 en Afrique de l'Ouest

Plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest ont mis les meilleures pratiques en œuvre pour faire avancer l'objectif 16, qui se concentre sur la promotion de la paix, de la justice et d'institutions fortes. Ces pratiques visent à traiter les questions liées à la gouvernance, à la sécurité et à l'accès à la justice. Voici quelques bonnes pratiques nationales de la sous-région :

Initiatives du Nigeria en matière de lutte contre la corruption : Le Nigeria a pris des mesures pour lutter contre la corruption par l'intermédiaire d'agences telles que la Commission des crimes économiques et financiers (EFCC) et la Commission indépendante des pratiques de corruption et autres infractions connexes (ICPC). Ces agences enquêtent et poursuivent les cas de corruption, et le Nigeria a également encouragé les campagnes de sensibilisation du public contre la corruption²⁶.

Commission vérité et réconciliation (CVR) du Liberia : Après la guerre civile libérienne, la Commission Vérité et Réconciliation a été créée pour promouvoir la vérité, la réconciliation et la responsabilité. Elle a offert une plateforme aux victimes et aux auteurs de crimes leur permettant de partager leurs histoires et de promouvoir la guérison nationale.

Processus communautaire de résolution des conflits : Le Liberia a investi dans des mécanismes locaux de règlement des conflits, impliquant les chefs traditionnels et les conseils locaux pour régler les différends au niveau local.

²⁵ <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/>

²⁶ <https://www.unodc.org/>

Mécanismes de financement innovants pour soutenir les ODD en Afrique de l'Ouest : Exemples de nationaux

Nigeria :

Obligations vertes de Fidelity Bank : Fidelity Bank, une banque commerciale nigériane, a émis la première obligation verte du Nigéria en 2018. Cette obligation a permis de lever des fonds pour financer des projets écologiques éligibles tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et le transport durable. Ce mécanisme de financement innovant a attiré des investisseurs intéressés à la fois par les rendements financiers et par le soutien à des initiatives durables sur le plan environnemental.

Les principes bancaires durables du Nigéria : Au Nigéria, la Banque centrale du Nigéria a introduit les principes bancaires durables nigériens (NSBP) en 2012. Dans le cadre des NSBP, les banques s'engagent à intégrer des considérations environnementales et sociales dans leurs opérations commerciales et leurs décisions de financement. Ce mécanisme incite les banques à financer des projets alignés sur les ODD et encourage les pratiques de prêt durables.²⁷

Sénégal :

Fonds d'impact d'Impact Hub Dakar : Impact Hub Dakar, un centre d'innovation sociale au Sénégal, a créé un fonds d'impact pour soutenir les entreprises sociales qui s'attaquent aux problèmes de développement en Afrique de l'Ouest. Le fonds fournit un financement de départ, un mentorat et un soutien au développement commercial à des entrepreneurs sociaux sélectionnés. Il mobilise des ressources provenant d'investisseurs d'impact, de fondations et d'entreprises partenaires pour financer des entreprises à impact social.²⁸

Le Programme national des énergies renouvelables du Sénégal (PNREL) : Le PNREL au Sénégal est un programme complet qui vise à augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du pays. Il utilise des mécanismes de financement innovants, notamment des partenariats public-privé, des financements concessionnels et des modèles de financement mixtes, pour attirer les investissements dans les projets d'énergie renouvelable. Le programme contribue à l'ODD 7 (Énergie abordable et propre) en favorisant l'accès à l'énergie durable et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Ghana :

Le prêt hypothécaire vert de Ghana Home Loans : Ghana Home Loans a lancé un produit hypothécaire vert qui encourage les logements respectueux de l'environnement au Ghana. Ce produit hypothécaire offre des conditions favorables aux particuliers qui construisent ou achètent des maisons économes en énergie et respectueuses de l'environnement. Ce mécanisme de financement innovant encourage les pratiques de logement durable et soutient l'ODD 11 (Villes et communautés durables).

²⁷ <https://www.accessbankplc.com/>

²⁸ <https://dakar.impacthub.net/>

2.2 Analyse des cas nationaux relatifs aux ODD

Niger

Progrès dans la réalisation des objectifs et des indicateurs des ODD

Les données statistiques du tableau de bord de la CEA sur les ODD en Afrique fournissent l'évaluation suivante : (i) Dans l'ensemble, l'indice de performance du Niger en matière d'ODD est de 52,2 (classé 149/163), ce qui est inférieur à la moyenne régionale de 53,6. (ii) Le Niger a enregistré une bonne performance sur 3 ODD : ODD 16, ODD 15 et ODD 17, et des progrès modérés sur 8 ODD : ODD 2, ODD 3, ODD 5, ODD 6, ODD 7, ODD 8, ODD 10 et ODD 12. Le pays est toujours confronté à des défis majeurs et à une stagnation dans la mise en œuvre de 2 ODD : l'ODD 4, qui a diminué depuis 2000, et l'ODD 9. Cette évaluation suggère que le Niger risque de ne pas atteindre de nombreuses cibles. En effet, 16 cibles seront atteintes d'ici 2030, la tendance de 17 cibles est en régression et 54 cibles sont en bonne voie mais insuffisantes pour atteindre les cibles d'ici 2030.

En outre, environ 30 % des indicateurs des ODD ne sont pas renseignés, ce qui reflète le manque de données statistiques en raison du manque de régularité des principales opérations de collecte de données et du faible financement du système statistique national.

Figure 19 : cibles des ODD par possibilité de réussite d'ici 2030, d'après le tableau de bord des progrès des ODD en Afrique

ODD 1		1.a	1.2	1.3	1.4	1.5	1.1						
ODD 2		2.c	2.2	2.5	2.a								
ODD 3	3.a	3.8	3.4	3.1	3.3	3.6	3.7	3.9	3.c	3.d	3.2	3.5	3.b
ODD 4	4.c	4.b	4.5	4.1	4.2	4.a							
ODD 5			5.5										
ODD 6		6.4	6.2	6.6	6.a	6.b							
ODD 7			7.1	7.2	7.3	7.b	7.a						
ODD 8		8.8	8.1	8.1	8.2	8.4	8.6	8.a					
ODD 9	9.b	9.4	9.2	9.3	9.5	9.c	9.a						
ODD 10	10.a	10.4	10.7	10.2	10.b								
ODD 11		11.5	11.1	11.b									
ODD 12			12.2	12.4	12.a								
ODD 13		13.1	13.2										
ODD 15			15.1	15.2	15.4	15.a	15.b	15.5					
ODD 16			16.2	16.3	16.5	16.6							
ODD 17		17.1	17.1	17.12	17.3	17.4	17.6	17.8	17.17	17.9			

Légende :

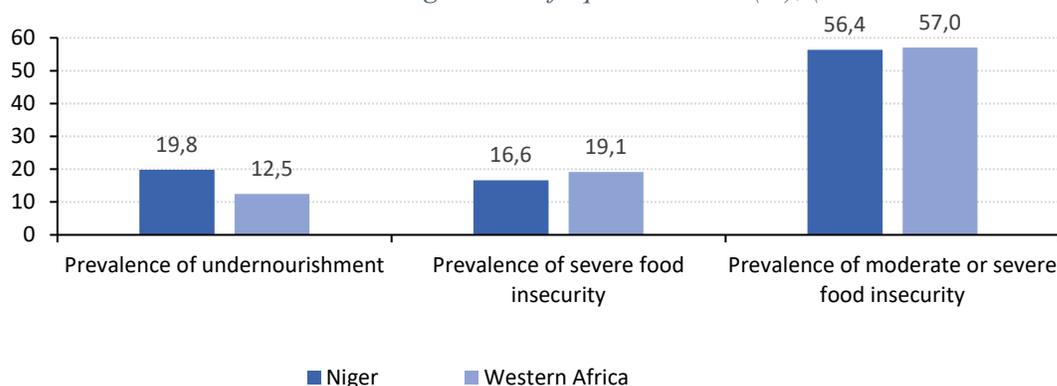
	L'objectif est susceptible d'être atteint sur la base de la tendance actuelle
	L'objectif est sur la bonne voie, mais les progrès sont trop lents pour que l'objectif soit atteint
	La tendance s'éloigne de l'objectif

TRANSITION DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

Principales tendances :

- Au Niger, les conflits, les sécheresses, les inondations et les prix élevés des denrées alimentaires ont contribué à une insécurité alimentaire de modérée à grave touchant plus de la moitié (56,4 %) de la population entre 2019 et 2021.
- L'agriculture, secteur le plus important au Niger, constitue la principale source de revenus pour plus de 3/4 de la population rurale active.
- Une très faible utilisation d'engrais, avec environ 0,6 kilogramme par hectare (kg/ha), bien en deçà du seuil de 50 kg/ha recommandé par la déclaration d'Abuja de 2006 de l'Union africaine pour assurer une révolution verte en Afrique.

Figure 20 : Insécurité alimentaire au Niger et en Afrique de l'Ouest (%), (2019 - 2021)



Source : Calculs de la CEA basés sur les données de la FAO (2022).

Défis :

- L'insécurité alimentaire persistante en Afrique de l'Ouest, due à des conflits et à des facteurs climatiques, menace le bien-être et les moyens de subsistance de millions de personnes.
- Le secteur agricole du Niger est confronté à des défis liés au changement climatique, à une faible productivité et à une mauvaise gestion de l'eau, ce qui entraîne des pénuries agricoles récurrentes et l'insécurité alimentaire.

Opportunités :

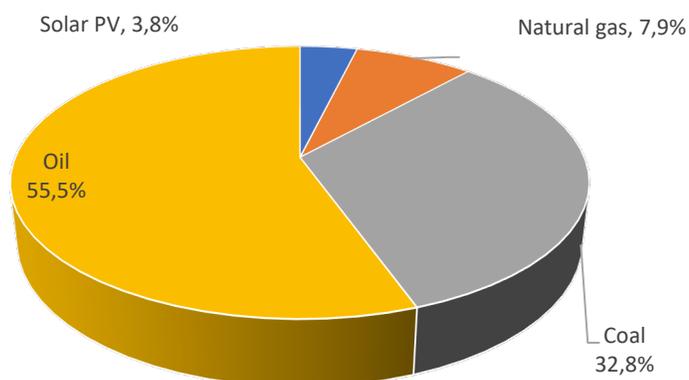
- Le Niger a lancé l'initiative "Les Nigériens nourrissent les Nigériens" (3N) pour améliorer la production et la résilience alimentaires.
- Le pays possède d'abondantes ressources naturelles, notamment des terres agricoles, des eaux de surface et des eaux souterraines, qui peuvent être exploitées pour l'irrigation et le développement agricole.

TRANSITION ENERGETIQUE

Principales tendances :

- Le Niger est confronté à des défis en matière d'approvisionnement énergétique, avec un faible taux d'accès à l'électricité (14,7 % en 2020), et dépend principalement de la biomasse et des produits pétroliers.
- La consommation d'énergie par habitant est de 0,146 tep, bien en dessous de la moyenne africaine de 0,66 tep et de la moyenne mondiale d'environ 1,86 tep
- Le bois de chauffage est la principale source d'énergie des ménages au Niger (90,9 % de la consommation), suivi de l'électricité (2,9 %).

Figure 21 : Production d'électricité au Niger par sources, 2020



Source : Système d'information énergétique de l'UEMOA, 2023

Défis :

- Le Niger dépend fortement des importations d'énergie en provenance du Nigeria, ce qui l'expose aux chocs extérieurs. Les importations d'énergie ont fourni plus de 70 % de la demande en 2020.
- Le bois de chauffage est la principale source d'énergie des ménages au Niger, tandis que l'électricité ne représente qu'une petite fraction de la consommation d'énergie.

Opportunités :

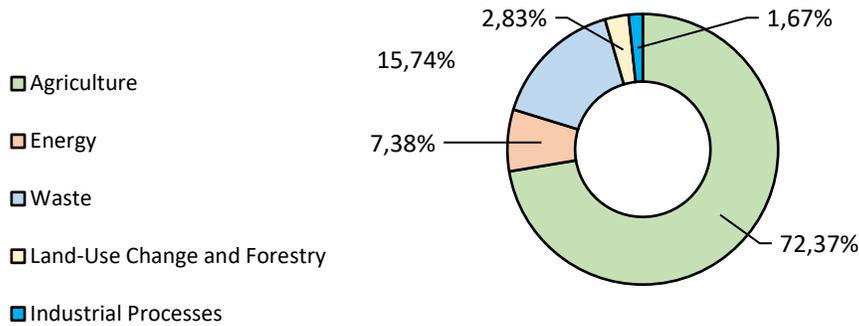
- Le Niger dispose d'un potentiel considérable en matière de sources d'énergie renouvelables, notamment grâce à un ensoleillement abondant, à des réserves d'uranium et à une capacité hydroélectrique le long du fleuve Niger.

TRANSITION VERS LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Principales tendances :

- Forte vulnérabilité au changement climatique, se classe au 7e rang des pays les plus vulnérables.
- Faibles niveaux d'émissions polluantes, l'agriculture étant le principal contributeur.

Figure 1: Participation du Niger aux émissions de gaz à effet de serre, 2019



Source : Données de Climate Watch, 2023

Défis :

- Le changement climatique entraîne une série d'effets négatifs interdépendants, notamment l'insécurité alimentaire, les problèmes de santé et la destruction des moyens de subsistance et les infrastructures.
- Les hausses de température prévues et les régimes pluviométriques incertains entraînent des phénomènes météorologiques extrêmes.

Opportunités :

- Présentation de la contribution déterminée au niveau national (CDN) décrivant des objectifs et des actions spécifiques en matière d'atténuation et d'adaptation.
- Mettre l'accent sur des secteurs tels que l'agriculture, l'élevage, la sylviculture, les ressources en eau, la pêche, les ressources en faune et flore sauvages et la santé dans la mise en œuvre de la CDN.
- Engagements inconditionnels et conditionnels de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie, avec des objectifs pour 2025 et 2030.
- Mise en œuvre de projets d'atténuation et d'adaptation au climat avec le soutien des Nations unies et d'autres partenaires de développement.

GHANA

Progrès dans la réalisation des objectifs et des indicateurs des ODD

L'indice de performance global du Ghana en matière d'ODD s'élevait à 63,4 % (classé 110/163), contre une moyenne régionale de 53,6 %, pour l'ensemble des ODD (Rapport sur le développement durable 2022). Le pays est en bonne voie pour atteindre ses objectifs dans deux ODD (ODD 12 ; ODD 13) ; il s'améliore modérément dans sept ODD (ODD 1 ; ODD 4 ; ODD 5 ; ODD 6 ; ODD 7 ; ODD 8 ; ODD 9) et stagne, faisant face à des défis importants dans six ODD (ODD 2 ; ODD 3 ; ODD 11 ; ODD 14 ; ODD 16 ; ODD 17). Toutefois, le Ghana est en recul par rapport à l'ODD 15. Il n'existe pas de données permettant de suivre l'ODD 10.

Selon le tableau de bord des progrès des ODD en Afrique, 47,3 % des cibles des ODD n'ont pas pu être mesurées, ce qui reflète les défis du suivi des ODD liés à l'indisponibilité des données, en particulier des données désagrégées, et à la capacité de suivi. Pour les objectifs restants, 11,8 % (20 objectifs) sont déjà

atteints ou le seront d'ici à 2030, 25,4 % (43 objectifs) sont en bonne voie mais insuffisants pour atteindre les objectifs d'ici à 2030, tandis que 15,4 % des objectifs (26 objectifs) ont régressé.

Figure 2: cibles des ODD par possibilité de succès d'ici 2030, d'après le tableau de bord des progrès des ODD en Afrique.

ODD1					1.5	1.2	1.3	1.4	1.a	1.1									
ODD 2						2.1	2.2	2.a	2.c										
ODD 3		3.4	3.7	3.9	3.1	3.2	3.3	3.6	3.8	3.b	3.c	3.d	3.5	3.a					
ODD 4			4.5	4.a	4.1	4.2	4.c	4.b											
ODD 5						5.5													
ODD 6			6.4	6.a	6.2	6.b	6.6												
ODD 7			7.2	7.b	7.1	7.3	7.a												
ODD 8						8.1	8.4	8.8	8.10	8.a	8.2								
ODD 9					9.4	9.3	9.5	9.a	9.b	9.2	9.c								
ODD 10	10.2	10.4	10.5	10.7	10.a	10.b	10.c												
ODD 11					11.5	11.1													
ODD 12					12.4	12.2	12.a												
ODD 13			13.1	13.2															
ODD 14			14.1	14.7	14.5														
ODD 15						15.1	15.2	15.5	15.a	15.b	15.4								
ODD 16			16.2	16.6	16.5	16.3													
ODD 17			17.1	17.10	17.4	17.6	17.9	17.2	17.3	17.8	17.2								

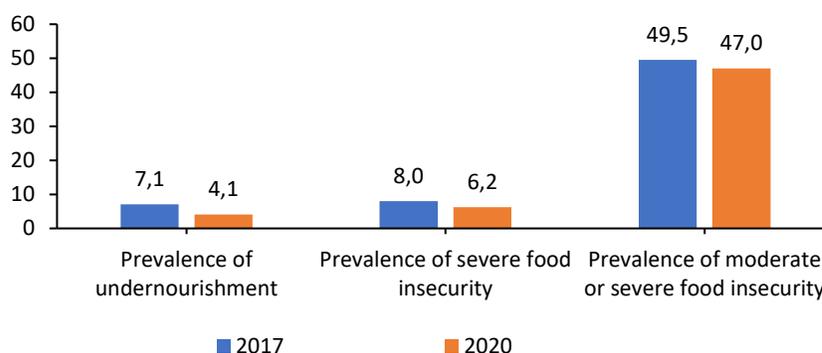
Légende

- L'objectif est susceptible d'être atteint sur la base de la tendance actuelle
- L'objectif est sur la bonne voie, mais les progrès sont trop lents pour que l'objectif soit atteint
- La tendance s'éloigne de l'objectif

Principales tendances :

- Le Ghana a connu une baisse des niveaux d'insécurité alimentaire mondiale entre 2017 et 2020, mais la prévalence de l'insécurité alimentaire grave a augmenté pendant le pic de la pandémie de COVID-19.
- Le secteur agricole contribue de manière significative à l'économie ghanéenne, employant 38,3 % de la main-d'œuvre.
- La production de cultures vivrières a connu une tendance à la hausse, atteignant 48,98 millions de tonnes métriques en 2021, contre 32,33 millions de tonnes métriques en 2014.

Figure 3: Insécurité alimentaire au Ghana (%)



Source : Services statistiques du Ghana 2022 ; FAO, 2022

Défis :

- Le système alimentaire ghanéen est largement informel et vulnérable au changement climatique, ce qui entraîne des inondations et des sécheresses, en particulier dans la région du nord.
- L'accent mis sur les cultures de base a conduit à une production insuffisante d'aliments riches en nutriments tels que les fruits, les légumes et les aliments d'origine animale, ce qui se traduit par un prix et une disponibilité médiocres.
- Les pertes élevées après récolte, en particulier pour le maïs, l'igname, le manioc et le poisson, soulignent la nécessité d'améliorer les installations de stockage.

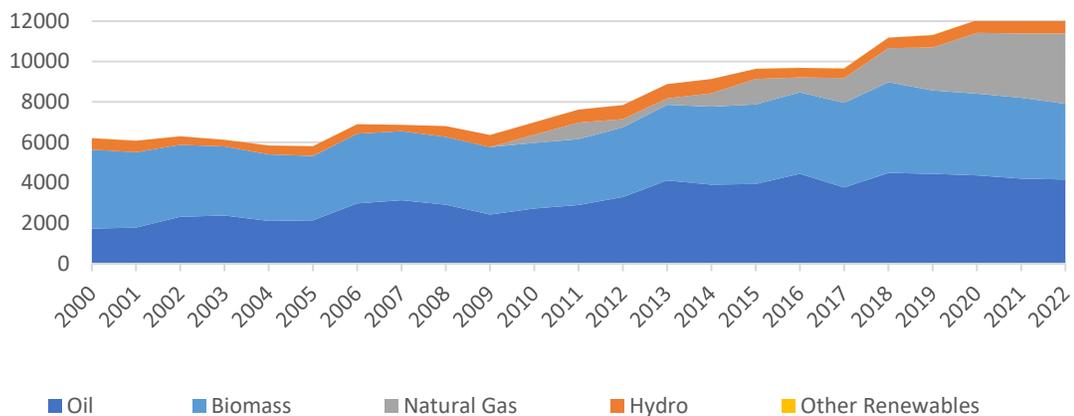
Opportunités :

- Le Ghana s'efforce de transformer son système alimentaire, en augmentant la transformation des cultures et en développant des chaînes de valeur pour le cacao, l'huile de palme, la noix de cajou, le caoutchouc et le manioc.
- La diversité des zones agroécologiques, la fertilité des sols et l'abondance des ressources en eau font du pays une destination attrayante pour les investissements agricoles.
- Le ministère de l'alimentation et de l'agriculture encourage l'utilisation d'engrais organiques, améliore l'accès aux technologies agricoles avancées et donne la priorité à la gestion durable de l'environnement.

Principales tendances :

- Le Ghana a réalisé des progrès significatifs en matière d'accès universel à l'électricité, avec 86,8 % des ménages connectés au réseau national en 2022.
- L'utilisation de l'électricité comme principale source d'éclairage a augmenté (95,2 %) de la population urbaine et (72,6 %) des zones rurales.
- L'offre totale d'énergie au Ghana a augmenté de manière significative, principalement en raison de la production commerciale de pétrole et de gaz à partir des gisements découverts depuis 2007.
- Le profil de consommation d'énergie en 2022 montre que le secteur des transports consomme 38,4 %, le secteur résidentiel 37,3 % et le secteur industriel 19,2 %.
- En 2022, le mix de production d'électricité se composait de 34,1 % d'hydroélectricité, 65,3 % d'énergie thermique et 0,6 % d'énergies renouvelables. La production d'énergie renouvelable par habitant s'est améliorée.

Figure 4 : Approvisionnement énergétique total par source (Ktep, 2000-2022)



Source : Ministère de l'énergie, statistiques 2022 ; Commission de l'énergie 2023 - Système de base de données sur l'énergie du Ghana

Défis :

- La forte dépendance du Ghana à l'égard du pétrole et du gaz pour son économie est confrontée à des défis en raison des engagements mondiaux visant à atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2040.
- Malgré les efforts déployés pour augmenter les énergies renouvelables, la part de la consommation d'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie finale a diminué depuis 2017.
- Une grande partie des ménages utilise encore le bois et le charbon de bois pour cuisiner, ce qui pose des problèmes dans les domaines de l'environnement et de la santé.

Opportunités :

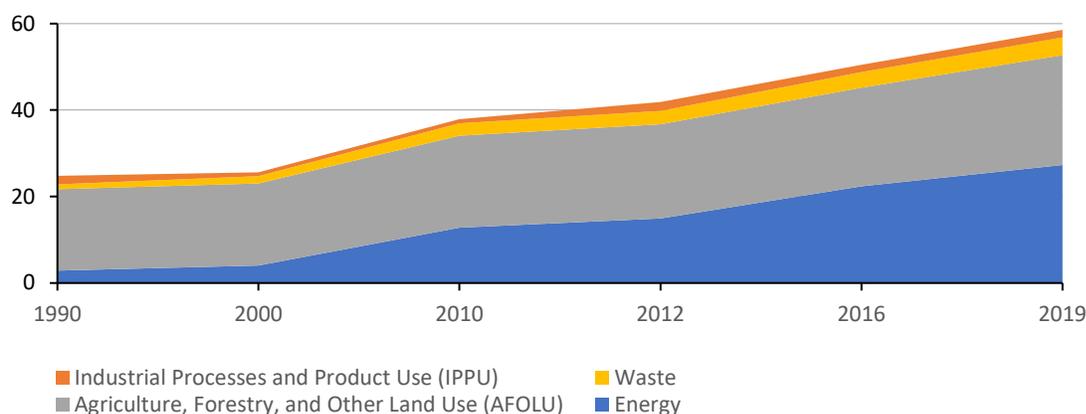
- Les programmes d'énergies renouvelables et alternatives au Ghana améliorent progressivement la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique, avec des incitations à la fabrication et à l'assemblage locaux.
- Le cadre national de transition énergétique 2022-2070 du Ghana vise une transition énergétique "juste et équitable", s'alignant sur les engagements mondiaux tout en équilibrant les intérêts économiques.
- Les ressources minérales essentielles du pays, telles que l'or, le manganèse, la bauxite, le minerai de fer, le sable siliceux et le lithium, peuvent être mises à profit pour la transition énergétique, ce qui pourrait faire du Ghana une plaque tournante pour les secteurs émergents tels que les véhicules

TRANSITION VERS LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Principales tendances :

- Le Ghana fait face à une série d'effets liés au climat, notamment des inondations, des sécheresses, l'érosion côtière et des tempêtes, qui touchent des millions de personnes.
- Les émissions de gaz à effet de serre dans le pays ont augmenté, notamment à cause de la production d'électricité et de l'utilisation de la biomasse.

Figure 5: Émissions de gaz à effet de serre 1990-2019 (MtCO₂e)



Source : Agence pour la protection de l'environnement, troisième rapport biennal de mise à jour de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, 2021.

Défis :

- Les dommages liés au climat, notamment les pertes directes dues aux inondations, posent des problèmes importants pour les infrastructures et l'économie du pays.
- Les impacts négatifs sur des secteurs clés tels que l'agriculture, la santé et l'énergie affectent les moyens de subsistance et le bien-être

Opportunités :

- Le Ghana a pris des engagements ambitieux en matière de climat, notamment en ratifiant l'Accord de Paris et en soumettant un CDN actualisé, créant ainsi des opportunités d'action climatique et de collaboration internationale.

- La totalité des besoins en investissement du pays pour les actions des CDN présentent des opportunités de financement et d'investissement dans des projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.
- La participation à des initiatives telles que la coalition LEAF (Lowering Emissions by Accelerating Forest Finance) offre des possibilités de lutter contre la déforestation et le changement climatique.

Chapitre 3 : Conclusions and recommandations

Conclusion

L'interconnexion des ODD nécessite des approches intégrées tenant compte des liens entre les différents objectifs et cibles. La collaboration et les partenariats entre les gouvernements, les organisations de la société civile, le secteur privé et les acteurs internationaux sont essentiels pour la mise en commun des ressources, le partage des connaissances et une action collective en faveur des ODD.

Une évaluation des progrès réalisés par les pays de l'Afrique de l'Ouest dans l'élimination de l'extrême pauvreté souligne qu'aucun d'entre eux n'est actuellement en mesure d'atteindre l'objectif de 2030. Certains pays affichaient des trajectoires positives avant le début de la pandémie de COVID-19. Toutefois, ces progrès risquent d'être réduits à néant en raison des répercussions prolongées de la pandémie et du conflit russo-ukrainien, qui pourraient faire retomber des millions de personnes dans la pauvreté et les plonger dans une insécurité structurelle permanente. Cette situation est particulièrement grave dans les pays du Sahel, en Afrique de l'Ouest, et exige une attention accrue, accompagnée de réformes et de mesures politiques ciblées.

L'Afrique de l'Ouest représente un engagement vital dans la lutte pour la sécurité alimentaire et l'éradication de la faim dans la région. Malgré des avancées notables, des défis persistants se profilent, en particulier à la lumière d'influences externes telles que la pandémie de COVID-19, le changement climatique et les conflits géopolitiques.

Le changement climatique influe sur une multitude de facettes de la pauvreté et du bien-être général, englobant des aspects tels que la santé des individus, l'état nutritionnel, les possibilités d'éducation, la sécurité des ressources essentielles telles que la nourriture, l'eau et le logement, ainsi que la trajectoire du développement économique. Parallèlement, le changement climatique a également un impact significatif sur l'équilibre délicat de notre environnement naturel. Pour y trouver des solutions efficaces, il faut reconnaître que le climat, le bien-être humain et la biodiversité sont des systèmes complexes et interdépendants.

La réalisation des objectifs ambitieux fixés dans les ODD et l'Agenda 2063 nécessite un financement adéquat et ciblé, la mobilisation de financements supplémentaires, notamment des ressources nationales pour financer les biens et services publics, appelant à des efforts de collaboration à l'échelle mondiale. Il est nécessaire d'accroître les investissements dans les projets de développement durable à partir de sources nationales et internationales. Cela inclut le financement public, les investissements privés, l'aide publique au développement et les mécanismes de financement innovants. Un soutien est nécessaire pour mobiliser les ressources, développer des instruments financiers et garantir une utilisation efficace et transparente des fonds.

Recommandations

L'accélération des progrès vers les objectifs de développement durable (ODD) en Afrique de l'Ouest nécessite un effort global et coordonné impliquant diverses parties prenantes. Voici quelques propositions de stratégies qui peuvent contribuer à accélérer la mise en œuvre des ODD en Afrique de l'Ouest :

1. Promouvoir l'autonomie sous-régionale en matière de production d'intrants agricoles en général et d'engrais en particulier afin d'augmenter les rendements à long terme et, par extension, la

productivité agricole et céréalière en particulier par l'augmentation du taux d'utilisation des engrais en Afrique de l'Ouest.

2. Réitérer la mise en œuvre effective à moyen terme de la Déclaration de Malabo de 2014 afin de stimuler l'investissement (public et privé) dans le secteur agricole, principalement en approfondissant la mécanisation et la modernisation des méthodes et techniques de culture ainsi qu'en promouvant et en encourageant l'agro-industrie en prêtant attention aux petits producteurs agricoles.
3. *Approches intégrées et holistiques* : Il est essentiel d'adopter des approches intégrées et globales pour la planification et la mise en œuvre du développement. Cela implique de briser les silos sectoriels et de promouvoir la coordination intersectorielle pour relever les défis interconnectés. Par exemple, l'intégration des efforts en matière d'éducation, de santé et de réduction de la pauvreté peut avoir des effets synergiques, conduisant à des résultats plus durables et plus équitables.
4. *Développement économique durable et résilient* : La promotion d'un développement économique durable et résilient est cruciale pour la réalisation des ODD. Les pays de l'Afrique de l'Ouest devraient donner la priorité à la diversification économique, promouvoir la valeur ajoutée dans les secteurs clés et encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation. L'accent mis sur les pratiques durables dans des secteurs tels que l'agriculture, les énergies renouvelables et l'industrie manufacturière peut créer des emplois, réduire la pauvreté et contribuer à la durabilité de l'environnement
5. *Développement inclusif et équitable* : L'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités nécessitent des approches de développement inclusives et équitables. Les pays de l'Afrique de l'Ouest doivent donner la priorité aux programmes de protection sociale, promouvoir l'égalité des sexes, répondre aux besoins des groupes marginalisés et vulnérables et veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte dans les efforts de développement.
6. *Innovation et technologie numériques* : Exploiter le potentiel de l'innovation et de la technologie numériques est une voie transformatrice pour les progrès des ODD. Les pays de l'Afrique de l'Ouest devraient investir dans l'infrastructure numérique, développer la connectivité Internet et promouvoir la culture numérique. L'utilisation de technologies telles que le commerce électronique, les services bancaires mobiles et les plateformes numériques peut améliorer l'accès aux services, améliorer la productivité et favoriser une croissance économique inclusive.
7. *Action climatique et durabilité environnementale* : Compte tenu de la vulnérabilité de l'Afrique de l'Ouest aux changements climatiques, il est essentiel d'intégrer l'action climatique et la durabilité environnementale dans les plans de développement. Il s'agit notamment de promouvoir les énergies renouvelables, les pratiques agricoles durables, la conservation des écosystèmes et les mesures de renforcement de la résilience afin d'atténuer les effets du changement climatique.
8. *Mobilisation des ressources nationales* : Les pays de l'Afrique de l'Ouest doivent renforcer la mobilisation des ressources nationales pour financer la mise en œuvre des ODD, ce qui implique la diversification des sources de revenus, l'amélioration des systèmes de collecte des impôts, la réduction des flux financiers illicites et la promotion des partenariats public-privé en vue d'investissements durables dans les secteurs clés.
9. *Amélioration de la collecte des données et suivi* : L'amélioration de la collecte des données, de l'analyse et des systèmes de suivi est cruciale pour la prise de décision fondée sur des données probantes et le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des ODD. Les pays de l'Afrique de l'Ouest devraient investir dans le renforcement des capacités statistiques, la collecte régulière de données et la mise en place de mécanismes de suivi afin de mesurer avec précision les indicateurs des ODD.

10. *Coopération régionale et partenariats* : La collaboration entre les pays d'Afrique de l'Ouest et les organisations régionales est essentielle pour relever les défis communs et promouvoir le partage des connaissances. Le renforcement de la coopération régionale peut faciliter l'échange de bonnes pratiques, les projets conjoints et l'harmonisation des politiques afin d'accélérer les progrès dans toute la région.
11. *Engagement du secteur privé* : L'engagement du secteur privé est crucial pour accélérer la réalisation des ODD et la ZLECA est une locomotive essentielle pour le secteur privé. Encourager les pratiques commerciales responsables, promouvoir les investissements durables et faciliter les partenariats public-privé peuvent contribuer à la création d'emplois, à la croissance économique et à l'innovation en Afrique de l'Ouest.
12. *Paix, sécurité et stabilité* : Garantir la paix, la sécurité et la stabilité est une voie de transformation fondamentale pour la réalisation des ODD. Les pays de l'Afrique de l'Ouest devraient donner la priorité à la prévention des conflits, aux efforts de consolidation de la paix et à la gouvernance inclusive afin de créer un environnement propice au développement durable. Investir dans les systèmes judiciaires, promouvoir la cohésion sociale et s'attaquer aux causes profondes des conflits contribuent à la stabilité et au progrès à long terme.

Références

BAD (2023) : Perspectives économiques de l'Afrique de l'Ouest

UNECA (2023) : Performances et perspectives économiques trimestrielles de l'Afrique : Les dépenses comptent pour la croissance et la viabilité de la dette

IEP (2023) : Institute for Economics & Peace. Indice de paix mondiale 2023 : Measuring Peace in a Complex World, Sydney, juin 2023. Disponible à l'adresse suivante : <http://visionofhumanity.org/resources>

FMI (2023) : Perspectives économiques régionales. Afrique subsaharienne : le grand resserrement des financements

Nations unies (2023), Rapport sur les objectifs de développement durable
site web : www.ndpc.gov.gh